



Retour sur investissement et résultats économiques du dispositif de formation et insertion professionnelle agricole des jeunes des collèges agricoles Fekama à Madagascar



Auteurs :

- Jean-Jacques Loussouarn et Éric Moignier - Consultants Ifocap
- Robin Andrianantenaina et Princy Ravelonanosy - Fekama
- Nadja Tardif - Fert

Sommaire

LISTES DES SIGLES	3
Résumé : une formation initiale économiquement viable et qui impacte la réussite des jeunes agricultrices et agriculteurs	4
1. Présentation de l'économie de la formation-insertion des collèges agricoles Fekama	5
1.1. Pourquoi une étude d'économie de la formation-insertion ?.....	5
1.2. Une méthodologie renouvelée pour cette 3 ^{ème} édition.....	5
1.3. Deux études pour mesurer l'impact du dispositif formation-insertion	6
2. Résultats économiques du dispositif de formation-insertion	8
2.1. Les coûts.....	8
2.2. Les bénéfices.....	9
2.3. Le retour sur investissement par jeune inséré/installé.....	9
3. Les stratégies de développement des jeunes sortants des collèges agricoles Fekama	11
3.1. Diversifier pour assurer des revenus constants toute l'année	11
3.1.1. <i>L'élevage à cycle court : apport de trésorerie pour le développement de l'exploitation</i>	12
3.1.2. <i>Les activités para-agricoles essentielles dans les revenus de l'EAF</i>	14
3.2. Miser sur des filières structurantes puis rentables	16
3.3. L'investissement comme preuve d'impact.....	19
3.3.1. <i>Investir pour être plus autonome et améliorer les conditions de vie de sa famille</i>	19
3.3.2. <i>Des investissements pour améliorer les conditions de travail</i>	21
3.3.3. <i>Techniques améliorées de production et de stockage</i>	23
4. S'impliquer dans les territoires pour se créer des opportunités.....	25
4.1. S'intégrer dans le territoire	25
4.2. S'insérer lorsqu'on est agricultrice.....	26
5. L'économie de la formation : mesurer l'impact du dispositif et apprécier la réussite professionnelle des jeunes	30

LISTES DES SIGLES

AFD	Agence Française de Développement
APA	Activité para-agricole
APA1	Activité para-agricole principale
APA2	Activité para-agricole secondaire
Ar	Ariary
CJA	Conseiller / Conseillère Jeune Agriculteur
Cneap	Conseil national de l'enseignement agricole privé
EAF	Exploitation Agricole Familiale
FDA	Fonds de Développement Agricole
Fekama	Fédération des collèges agricoles de Madagascar
Fifata	Fikambana fampivoarana ny tantsaha (association pour le progrès des paysans) - Organisation paysanne faîtière
Ifocap	Institut de formation des acteurs du monde agricole et rural
MB	Marge Brute
N1 à N6	Années après la sortie du collège agricole
OP	Organisation Paysanne
OPR	Organisation Paysanne Régionale (membre de Fifata)
PROJA	Projet « Jeunes agricultrices et agriculteurs, acteurs de la transformation de l'agriculture familiale et du développement des territoires ruraux à Madagascar » (financement AFD)
ROI	Return On Investment (Retour sur investissement)
SA	Santé Animale

Résumé : une formation initiale économiquement viable et qui impacte la réussite des jeunes agricultrices et agriculteurs

La formation initiale des jeunes proposée par les collèges agricoles Fekama est considérée par ses promoteurs comme un investissement.

Le retour sur investissement, calculé en tenant compte de l'ensemble des activités (agriculture, élevage et activités para-agricoles), **s'établit en moyenne à 3 ans et 2 mois** après que le jeune a reçu une dotation concourant à l'opérationnalisation de son projet d'insertion ou d'installation professionnelle. **C'est donc après 3 ans et 2 mois en moyenne que la richesse créée par un jeune inséré ou installé dépasse les dépenses liées à sa formation et à l'accompagnement dont il a bénéficié pour son insertion.**

Ces jeunes agricultrices et agriculteurs développent **des exploitations agricoles résilientes basées sur la diversification des activités**, dans un premier temps pour assurer une stabilité à la famille en combinant culture de riz irrigué et élevage à cycle court, puis en diversifiant avec une ou des activités agricoles porteuses dans leur localité. Par ailleurs, les jeunes sortants des collèges agricoles Fekama **s'impliquent pour le collectif en développant des services**, notamment de vaccination et de santé animale pour les éleveurs de leur localité. **Ils s'intègrent dans les organisations paysannes au niveau local et régional** et aussi dans la vie de leur ancien collège. Les élections au sein de Fekama en 2025 en sont un exemple concret : deux jeunes sortants ont accédé à la présidence d'un collège et trois autres ont été élus au conseil d'administration de Fekama, dont deux au sein du bureau en tant que vice-président et trésorier. Deux jeunes sortants des collèges ont également intégré le CA de Fifata pour la première fois de l'histoire de cette organisation nationale.

CHIFFRES CLEFS :

- **3 ans et 2 mois** pour créer autant de richesse que le coût de la formation (3 ans) et de l'accompagnement (2 ans).
- **62%** des jeunes **développent au moins une activité para-agricole** dès la première année.
- **43%** des jeunes **développent un service de santé animale dans leur localité**, bénéficiant en moyenne à 69 élevages par jeune, soit environ 5 200 élevages bénéficiaires par an.
- **37%** des jeunes sortants **intègrent une organisation paysanne dès la première année d'activité (N1)**, et, en 6^{ème} année d'installation, ce sont 64% des jeunes qui font partie d'une organisation paysanne.
- On ne constate pas de différence significative entre les filles et les garçons pour ce qui est des activités agricoles, mais **des différences en termes d'accès aux équipements**.

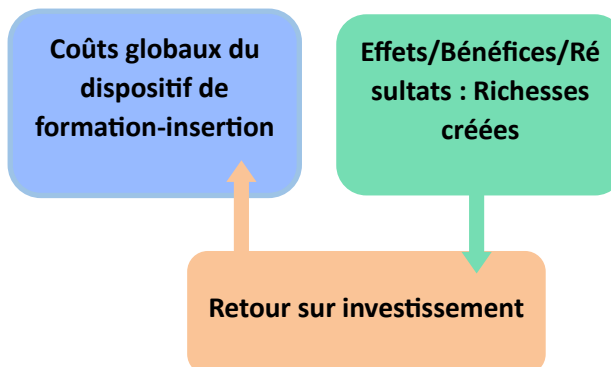


1. Présentation de l'économie de la formation-insertion des collèges agricoles Fekama

1.1. Pourquoi une étude d'économie de la formation-insertion ?

L'économie de la formation-insertion a été utilisée pour mesurer les effets économiques du dispositif. Cette approche permet de mesurer le retour sur investissement (ROI) en rapprochant les coûts et les bénéfices générés dans le temps (voir schéma ci-contre).

L'étude permet donc de calculer le retour sur investissement pour Fekama, soit la durée qu'il faut au jeune pour générer une marge brute cumulée supérieure au coût de sa formation (3 ans) et de son accompagnement à l'insertion (2 ans).



Il s'agit de la 3^{ème} édition de cet exercice qui permet à Fekama de mesurer son efficience et son impact sur l'insertion professionnelle des jeunes agricultrices et agriculteurs et, en lien avec Fifata, de disposer d'arguments à présenter aux autorités malgaches et aux partenaires techniques et financiers quant à la pertinence d'investir dans la formation des jeunes. Dans le contexte actuel d'effondrement de l'aide publique au développement, la pérennisation du dispositif, et en particulier de ses financements, est une préoccupation majeure ; il s'agit de démontrer la/les contribution(s) économique(s) du dispositif de formation-insertion au développement agricole du pays pour sensibiliser les acteurs nationaux et internationaux à son importance.

Les deux précédentes études ont été réalisées en 2018 et 2023 portant respectivement sur les années 2016-2018 et 2020-2022. Cette nouvelle étude porte sur les années 2022-2024.

1.2. Une méthodologie renouvelée pour cette 3^{ème} édition

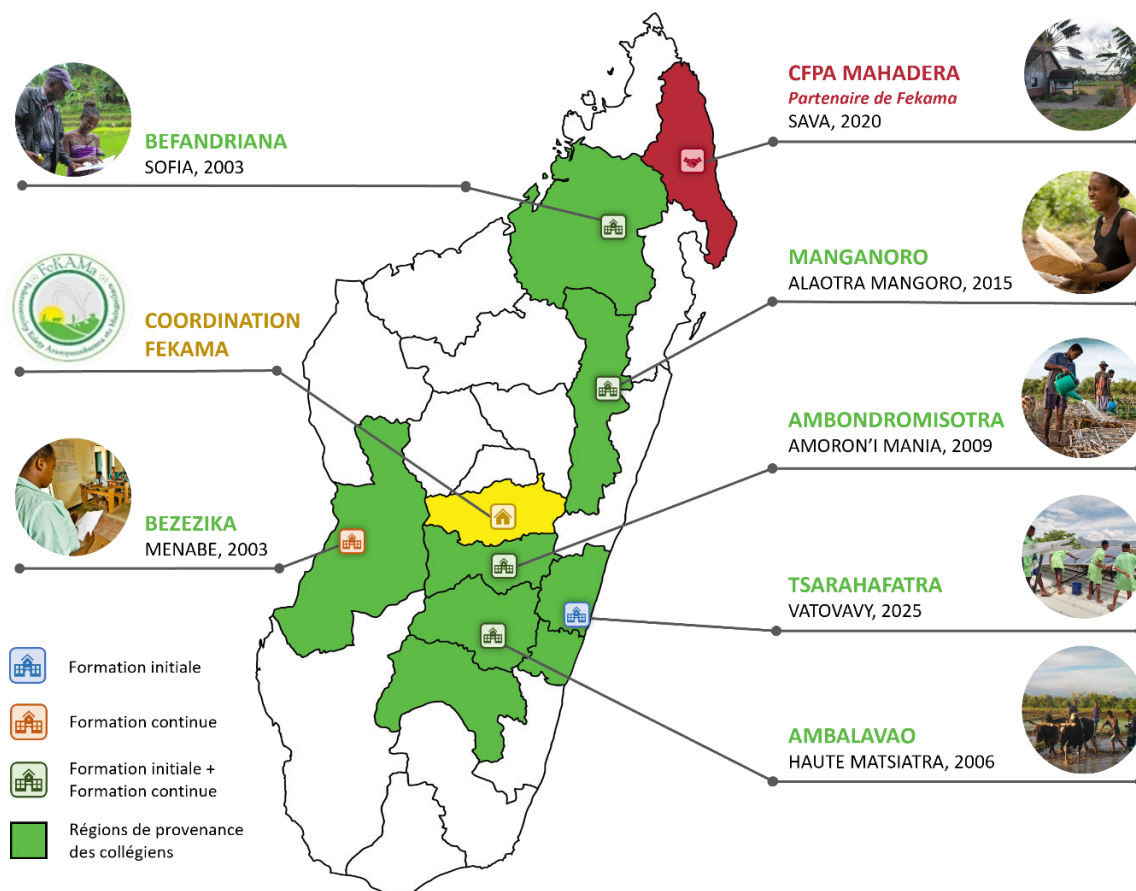
Pour cette 3^{ème} édition, l'étude a pris en compte trois activités agricoles et deux activités para-agricoles des jeunes installés en agriculture, soit un périmètre élargi par rapport aux enquêtes précédentes qui ne collectaient que des données sur i) une activité agricole principale, ii) une activité agricole secondaire et iii) une activité para-agricole. Ce choix vise à mieux refléter la réalité des jeunes agricultrices et agriculteurs pour qui la diversification des activités constitue une stratégie afin de renforcer leur résilience face aux chocs sociaux, climatiques et économiques. Les intégrer dans le questionnaire d'enquête était une première étape, mais il a été également décidé de les intégrer dans le calcul du retour sur investissement et dans toutes les analyses.

Les enquêtes ont été réalisées dans quatre régions de Madagascar : Sofia, Alaotra Mangoro, Amoron'i Mania et Haute Matsiatra. Il s'agit des régions d'implantation des collèges agricoles Fekama dispensant une formation initiale depuis plus de 4 ans, respectivement les collèges de Befandriana, Manganoro, Ambodromisotra et Ambalavao. Dans ces quatre régions, 389 enquêtes ont été réalisées par 8 enquêteurs et enquêtrices opérant en binômes. Un suivi régulier en distanciel a été mis en place, l'objectif était de permettre aux enquêteurs et enquêtrices d'effectuer les corrections rapidement et, si nécessaire, de retourner chez le jeune, afin d'avoir des données fiables et exploitables et d'échelonner les vérifications pour l'équipe Fekama/Fert. L'échantillon considéré reflète la réalité de la répartition filles/garçons dans les collèges avec 30% de filles et 70% de garçons.

Le questionnaire utilisé reprend les données technico-économiques de l'exploitation agricole de la première année d'activité (N1) jusqu'à la sixième année (N6) en occultant les années 4 et 5 pour ne pas alourdir l'enquête. Les trois premières années d'insertion/installation¹ sont souvent celles où les jeunes subissent le plus de chocs et il a été estimé que lorsqu'une exploitation atteint 6 années d'activité, elle peut être considérée comme stable.

1.3. Deux études pour mesurer l'impact du dispositif formation-insertion

Fekama est une fédération de 6 collèges agricoles, membre du groupe Fifata à Madagascar. Elle est accompagnée par Fifata, Fert et différents partenaires dont le Cneap. Les collèges agricoles forment des jeunes agricultrices et agriculteurs dans le cadre d'une formation en 3 ans, dont 2 années au collège et 1 année en alternance au collège, chez un maître de stage et sur l'exploitation familiale.



À l'issue de la formation, les jeunes agricultrices et agriculteurs sont accompagnés pendant 2 ans par les organisations du groupe Fifata via un dispositif d'appui à l'insertion professionnelle (conseil agricole individuel et collectif et dotation coup de pouce).

Fekama est financée par Fert, l'AFD, la DCI Monaco et différents autres partenaires (Cneap, Un Filleul pour Madagascar, fondations et associations) via le projet « Les jeunes agricultrices et agriculteurs, acteurs de la transformation de l'agriculture familiale et du développement des territoires ruraux à Madagascar » (Proja) (3 phases de nov.2016 à déc.2026).

¹ Une distinction est faite entre les statuts « inséré » et « installé ». Un jeune est considéré comme inséré professionnellement lorsqu'il exerce son activité agricole ou d'élevage au sein de l'exploitation familiale. Il est considéré comme installé lorsqu'il exerce son activité dans sa propre exploitation.

Les années 2025-2026 sont donc des années charnières pour Fekama et ses partenaires qui ont souhaité mesurer l'efficacité (étude de l'économie de la formation-insertion) et l'impact (étude d'impact) du dispositif de formation et insertion professionnelle agricole des jeunes.

ECONOMIE DE LA FORMATION-INSERTION	
PRINCIPAUX CHIFFRES	Achèvement de la formation : 62%, mais 82% des jeunes ont bénéficié de 1 à 3 ans de formation (20% ont quitté la formation avant la fin des 3 ans) Insertion professionnelle : entre 74% et 94% - deux méthodes de calcul ont été utilisées, une dite « prudente » qui comptabilise les jeunes non retrouvés comme n'étant pas insérés, l'autre dite « non-prudente » qui comptabilise ces jeunes comme insérés. Retour sur investissement (ROI) : 3 ans et 2 mois
	80% des jeunes se disent satisfaits de la formation initiale 78% des jeunes disent avoir amélioré leurs conditions économiques 94% des jeunes filles se sentent mieux considérées par leur entourage Tous les résultats sont à retrouver dans l'étude d'impact « Les jeunes agricultrices et agriculteurs, acteurs de la transformation de l'agriculture familiale et du développement des territoires ruraux à Madagascar (Proja) » - Holy RAHARINJANAHARY / Janvier 2026

Ces deux études sont complémentaires et ont nourri la réflexion stratégique 2026 – 2030 de Fekama. Elles vont guider aussi les partenaires de Fekama, notamment Fert et Fifata, dans les améliorations à envisager pour mieux former et accompagner les jeunes souhaitant se consacrer au métier d'agriculteur. Ces deux études décrivent les mêmes tendances, mais certains résultats diffèrent en raison des méthodes utilisées.



2. Résultats économiques du dispositif de formation-insertion

2.1. Les coûts

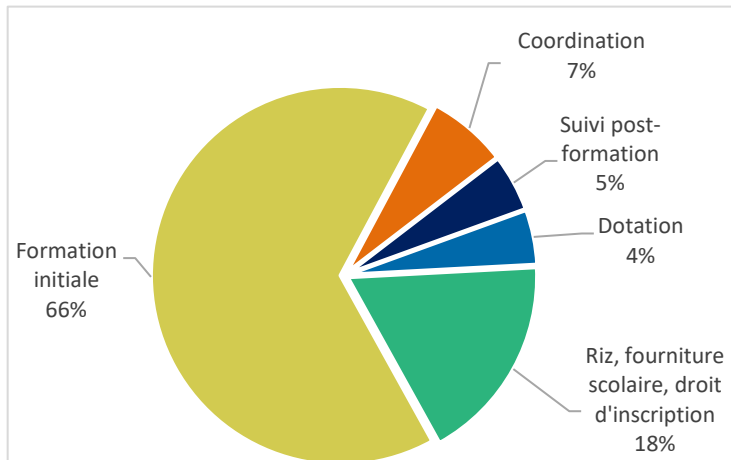


Figure 1: Répartition des coûts du dispositif de formation-insertion

La formation initiale dispensée par les collèges agricoles Fekama dure 3 ans auxquels s'ajoutent 2 années de suivi de l'installation des jeunes par un conseiller jeunes agriculteurs (ce sont des conseillers rattachés aux OPR). Cette formation-insertion coûte globalement 5,722 milliards Ar (1 224 000 €²) pour l'ensemble formation et accompagnement à l'insertion.

La part des familles représente 1,02 milliard Ar (218 000 €), soit 18% du coût total de la formation. La participation des familles couvre les

apports en riz, les droits d'inscription, les fournitures scolaires. Le solde de 4,702 milliards Ar (1 000 000 €) représente la part subventionnée par les partenaires financiers de Fekama. C'est ce montant qui est pris en compte dans le calcul du retour sur investissement du dispositif (ROI §2.3.), l'objectif étant i) de montrer la durée d'activité nécessaire aux jeunes pour créer autant de richesse que celle subventionnée et ii) de mesurer l'évolution du ROI dans le temps à mesure du développement du dispositif de formation-insertion. Il s'agit de démontrer que la durabilité de ce dispositif engendre une création de richesse croissante avec le temps (§2.3. figure 4), tout en contribuant à la sécurité alimentaire du pays.

La participation des familles n'est donc pas prise en compte dans ce calcul. Le ROI famille donne lieu à un calcul spécifique destiné à la communication avec les familles et les prescripteurs.

Il est important de noter que les coûts d'investissement (construction³ des collèges agricoles) ne sont pas inclus dans les coûts pris en compte.

Le coût total du dispositif de formation-insertion par jeune s'élève, pour cette 3^{ème} édition, à 15 millions Ar (3 200 €) contre 20 millions Ar (3 900 €) lors de la 2^{ème} édition en 2023 (en Ar constants c'est à dire en intégrant l'inflation de 17,3% entre les deux études).

La diminution significative de 25% en Ar constants du coût du dispositif est due à :

- La modification du parcours de formation avec la 3^{ème} année en situation professionnelle qui entraîne une diminution de la durée du dispositif de formation-insertion passé de 6 années (3 ans de formation + 3 ans d'accompagnement post-formation) à 5 années (2 ans de formation + 1 an en situation professionnelle (alternance) + 2 ans d'accompagnement post-formation) depuis la rentrée scolaire 2020.
- L'accompagnement de l'installation réalisé par les OPR (et non plus par Fekama) avec des charges de structure moins élevées.
- La diminution du montant moyen de la dotation à l'installation du fait notamment des difficultés à collaborer avec le FDA qui devait prendre en charge une partie du coût des dotations.

² Le taux de change utilisé est un taux de change moyen sur les années 2022, 2023, 2024 de 4 676 Ar/€

³ Le coût total de construction du dernier collège construit en 2025-2026 s'élève à 550 000 €

2.2. Les bénéfices

Le critère retenu est celui de la marge brute annuelle moyenne.

L'identification des résultats techniques et économiques des jeunes sortants installés/insérés est basée sur un système de collecte des données de 384 jeunes. Cela a permis d'identifier les marges brutes générées selon les années après la sortie. Le graphique suivant montre une marge brute annuelle moyenne par individu qui croît progressivement pour atteindre 7,127 millions Ar (1 524 €) la 6^{ème} année après la sortie du collège (N6).

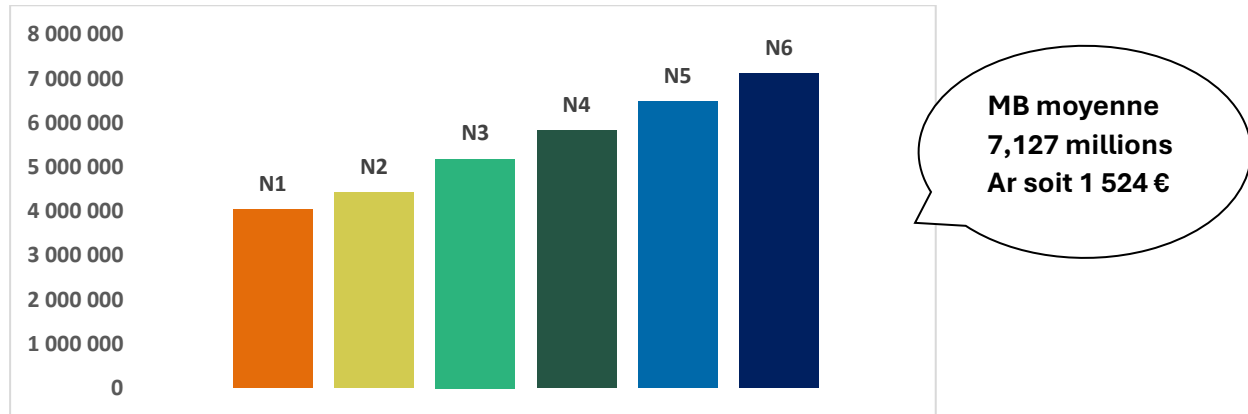


Figure 2 : Evolution de la marge brute annuelle moyenne pour un jeune au fil des années

Les modifications suivantes sont à noter. Dans les études précédentes, par prudence et pour être sûr de disposer de données fiables, il avait été fait le choix de ne tenir compte que de l'activité agricole principale pour le calcul des marges brutes. Pour cette 3^{ème} édition, l'expérience acquise a permis d'élargir la collecte des données économiques à trois productions agricoles potentielles pour chaque jeune avec le même degré de fiabilité. La collecte concernant les données des marges générées par les prestations de services a également évolué, ne se concentrant plus uniquement sur la prestation de vaccination, mais aussi sur toutes les autres activités génératrices de revenus. Les facteurs de variation de la marge brute moyenne observée entre cette édition et la précédente, en intégrant les évolutions de l'inflation des deux dernières années sont les suivantes :

- Production principale : diminution de l'ordre de 10 % (en Ar constant)
- Prestation de services (tous types confondus) : augmentation moyenne de l'ordre de 40 %
- Productions agricoles secondaires : elles représentent entre 75 et 100 % de la production agricole principale selon les années d'installation.

2.3. Le retour sur investissement par jeune inséré/installé

C'est au cours de la 4^{ème} année que la richesse cumulée produite (marges brutes cumulées en Ar) devient supérieure au coût total de la formation-insertion (voir graphique).

Dans l'étude précédente, la richesse cumulée dépassait le coût de la formation seulement à partir de la 6^{ème} année. Cette 3^{ème} édition montre donc un retour sur investissement beaucoup plus rapide.

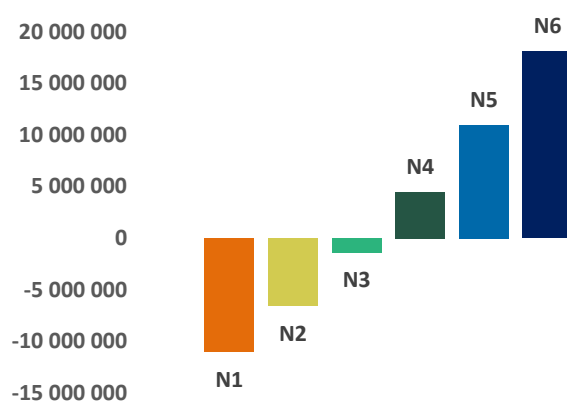


Figure 3 : Durée du retour sur investissement individuel du dispositif de formation-insertion de Fekama

Bien qu'aucune différence significative entre jeunes agricultrices et jeunes agriculteurs ne soit remarquable en termes de marges brutes, le retour sur investissement montre un décalage de 5 mois entre les filles (3 ans et 4 mois) et les garçons (2 ans et 11 mois) au détriment des jeunes filles. Ce décalage peut être expliqué par des vulnérabilités plus grandes des filles à certains moments de leur parcours (mariage, maternité), à un accès aux biens et équipements plus compliqué et donc plus lent que les garçons ainsi qu'à une reconnaissance un peu plus longue pour les filles.

L'étude a permis de calculer également le retour sur investissement pour les familles, soit par rapport au montant qu'elles ont elles-mêmes investis. Il est de 1 an et 1 mois pour les 3 ans de formation.

Afin de comparer plus justement les deux études, une analyse a été réalisée pour cette 3^{ème} étude avec la même base de calcul que pour la 2^{ème} étude, soit 2 activités agricoles et 1 activité para-agricole. Les résultats sont proches, puisque la richesse cumulée dépasse le coût de formation-insertion au début de la 6^{ème} année.

En synthèse, en comparant les résultats de 2025 à ceux de 2023 avec une seule activité agricole, le retour sur investissement est de 5 ans et 1 mois. Mais si on intègre toutes les activités de production, on obtient une durée de retour sur investissement de 3 ans et 2 mois.

On explique aisément la réduction importante de la durée du retour sur investissement par :

- Une diminution du coût moyen de la formation-insertion par jeune,
- Une augmentation de la marge brute générée du fait de la prise en compte des marges brutes des productions agricoles secondaires,
- Une augmentation significative (+40 %) des marges brutes moyennes générées par les activités de prestations de services.

Le dispositif de formation-insertion de Fekama a également gagné en efficacité tout au long des années, comme le montre le graphique ci-dessous. L'ensemble du dispositif produit, en 2024, une richesse (mesurée par la somme des marges brutes des jeunes sortants installés/insérés) supérieure de 6,394 milliards d'Ar (1 300 k€) à son coût global (total des marges brutes – coût du dispositif). Ce graphique représente le ROI du dispositif. On constate une augmentation de 4,476 milliards d'Ar (910 k€) par rapport à 2022.

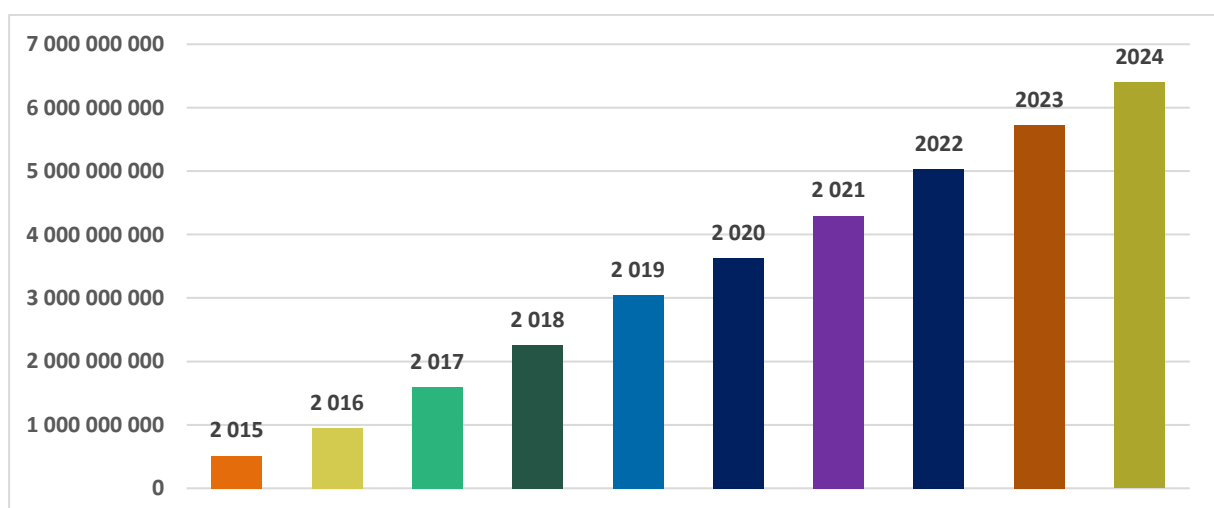


Figure 4 : ROI du dispositif : Evolution du solde annuel (MB totales - coût du dispositif) en ariary

3. Les stratégies de développement des jeunes sortants des collèges agricoles Fekama

Les éléments mentionnés ci-après sont issus des questionnaires économie de la formation et de la connaissance des jeunes par Fekama, Fifata et les OPR.



Les jeunes sortants des collèges se caractérisent par :

- Une exploitation agricole diversifiée dès la première année d'insertion/installation : 2,2 activités en moyenne par jeune pour l'échantillon interrogé.
- Des filières d'élevage à cycle court occupant une place importante dans l'exploitation : 93% des projets présentés par les jeunes en fin de formation sont des projets d'élevage, dont 27% concerne l'élevage porcin et 39% celui de poulet gasy.
- 62 % des répondants déclarent avoir engagé une activité para-agricole dès leur première année d'installation ou d'insertion.

3.1. Diversifier pour assurer des revenus constants toute l'année

Les jeunes s'installent pour 83% d'entre eux avec 2 ou 3 activités agricoles dès la première année.

N2 et N3 sont des années décisives où l'on remarque le plus de chocs ; la proportion d'EAF avec une seule activité augmente légèrement au détriment des exploitations avec 3 activités.

En N6, 43% des jeunes ont 3 activités agricoles.

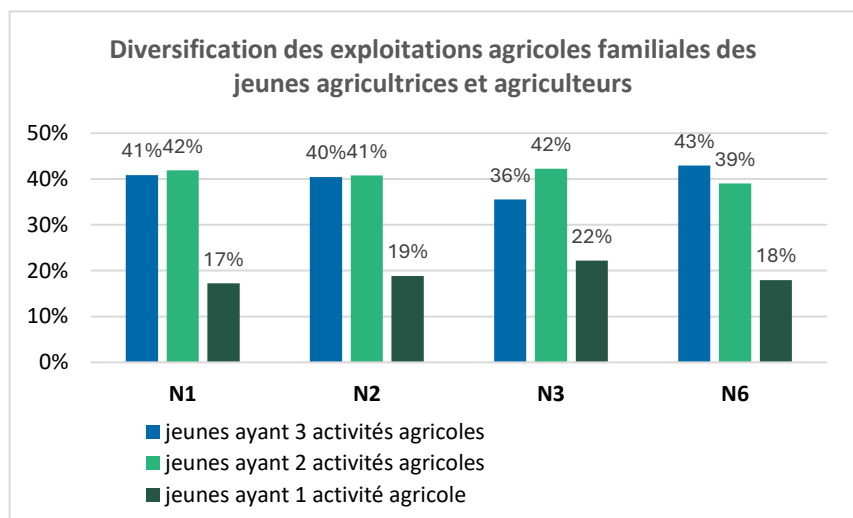


Figure 5 : Diversification des activités agricoles dans les exploitations agricoles familiales des jeunes sortants enquêtés

La diversification constitue la première stratégie adoptée par les jeunes pour développer leur exploitation au cours des six premières années d'installation. Les résultats des enquêtes montrent une tendance générale des jeunes à combiner les activités dès la première année. La combinaison « élevage, culture et (activité) para-agricole » concerne 47% des jeunes de l'échantillon, puis 26% se retrouvent dans le type 4 « culture-élevage ». Ces combinaisons sont des choix nécessaires pour assurer la trésorerie familiale et réinvestir dans l'une ou l'autre des activités. Elles illustrent également la capacité des jeunes sortants à mobiliser un ensemble de compétences diversifiées acquis dans le parcours de formation proposé dans les collèges agricoles. Ces deux types, bien qu'ils restent majoritaires au long des 6 années observées, connaissent un léger déclin au fil du temps. Le type 3 « culture/para-agricole » et le type 6 « culture » voient leur proportion augmenter au fil des années.

Cette évolution peut traduire la difficulté à acquérir du foncier et le besoin de le sécuriser avant de se spécialiser sur la culture. Pour les types 2 « élevage/para-agricole » et 5 « élevage », l'évolution a une tendance à la baisse sans qu'elle soit très significative. La spécialisation en élevage résulterait plus d'un choix, mais qui n'est pas le choix majoritaire des jeunes de l'échantillon.

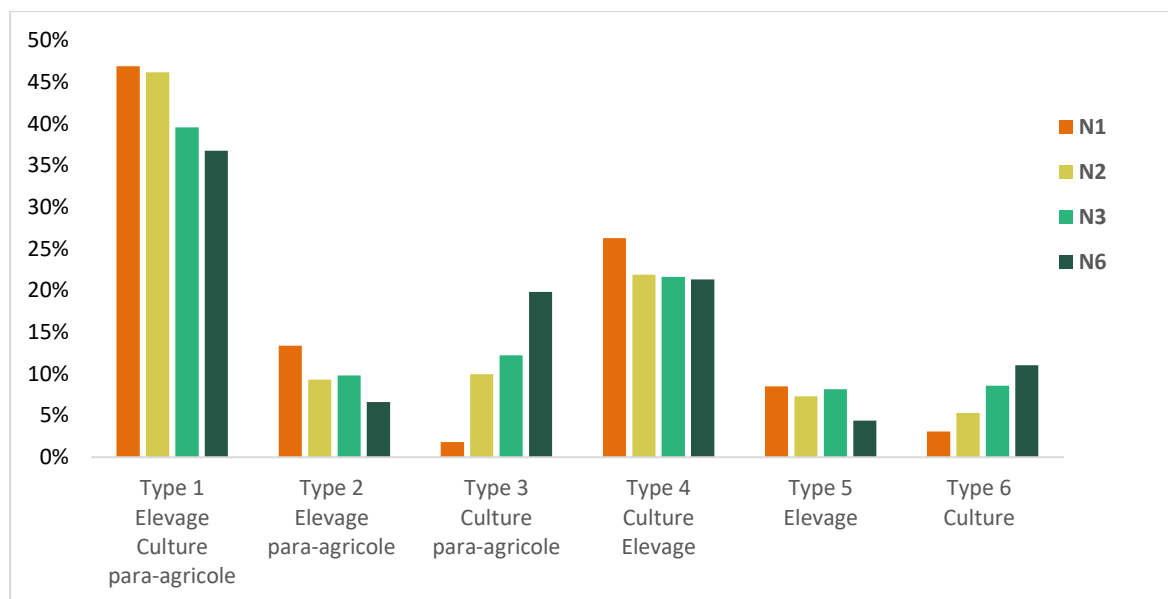


Figure 6: Typologie des exploitations des jeunes sortants des collèges agricoles

Il est important de noter que les types 5 et 6 ne veulent pas forcément dire que l'exploitation n'est pas diversifiée, mais bien que l'activité ou les activités menées sont des activités d'élevage uniquement ou de culture uniquement.

Ce qui signifie qu'au-delà de la diversification « numérique » des activités, les jeunes adoptent des activités différentes pour avoir une gestion des risques plus complète. Ils intègrent des activités à cycle long et cycle court, des activités à forte rentabilité et à rentabilité stable, des activités plus ou moins sensibles aux chocs climatiques ou à la volatilité des prix du marché.

3.1.1. L'élevage à cycle court : apport de trésorerie pour le développement de l'exploitation

Les premières observations sur les exploitations des jeunes concernent la filière choisie pour les projets d'installation. On remarque que, pour 84 % d'entre eux, les jeunes privilégient les activités d'élevage, notamment à cycle court (poulet, pisciculture et porc), pour se lancer. Au fil des années, le ratio s'équilibre entre les activités d'élevage et de culture pour arriver, en N6, à 53 % de jeunes pratiquant une activité d'élevage et 47 % une activité de culture en première activité agricole.

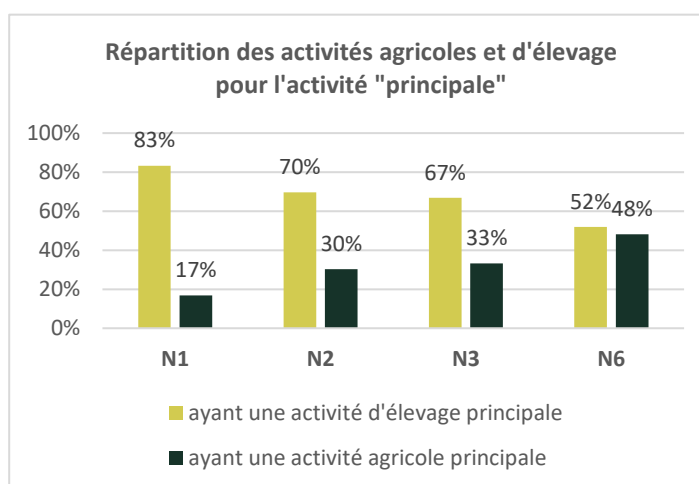


Figure 7 : Répartition entre activité d'élevage et activité agricole pour l'activité principale

De manière générale, les jeunes préfèrent démarrer leur installation par des activités d'élevage à cycle court, car cela i) demande peu de foncier, ii) nécessite une trésorerie modeste, iii) et permet de générer rapidement et de façon régulière de la trésorerie qui pourra être réinvestie dans le développement de l'exploitation, notamment pour le développement des cultures.

Si l'on considère les activités agricoles et d'élevage sans distinction, qu'elles soient citées en premier, deuxième ou troisième lieu, on remarque que l'élevage (51 %) arrive légèrement devant l'agriculture en première année, mais que dès la deuxième année, le ratio s'inverse pour atteindre une prépondérance des activités agricoles (cultures) (61 %) par rapport aux activités d'élevage (39 %). Cela signifierait que les jeunes agricultrices et agriculteurs diversifient majoritairement leur exploitation avec des activités agricoles (cultures).

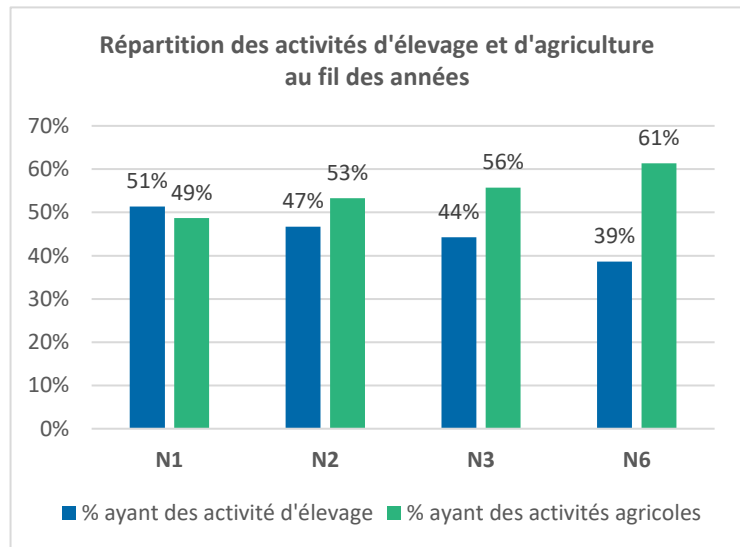


Figure 8 : Répartition des activités d'élevage et de culture selon les années

Effectivement, les activités agricoles secondaires sont des cultures dans une grande majorité des cas comme le montrent les deux graphiques ci-après, et cette tendance s'accélère pour la 3^{ème} activité agricole.

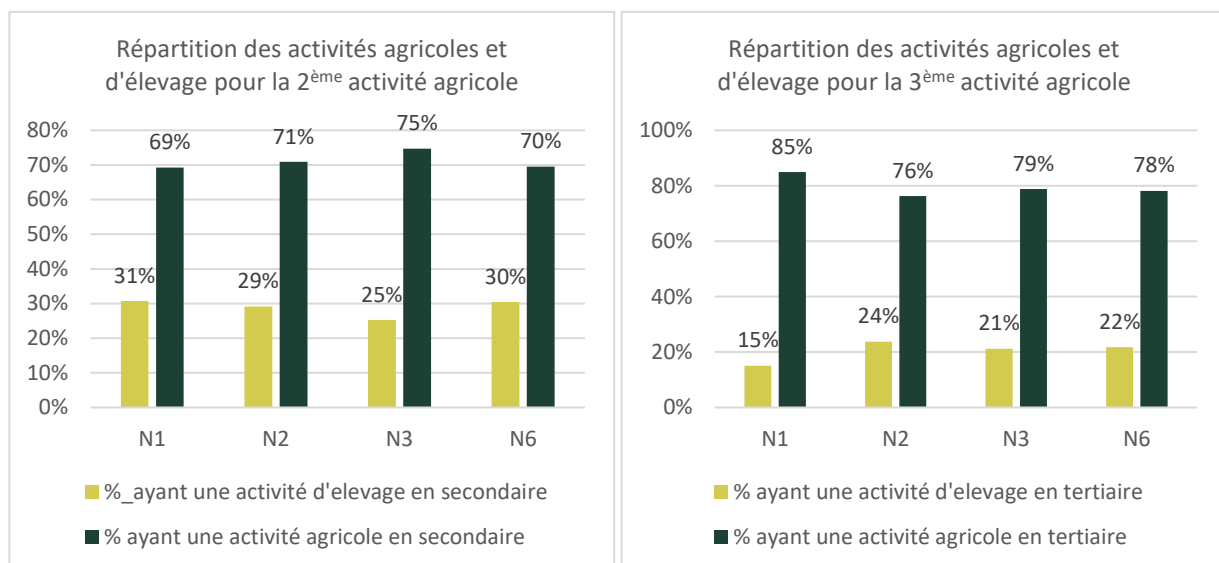


Figure 9 : Répartition des activités d'élevage et agricoles selon les années pour les 2^{ème} et 3^{ème} activités agricoles développées par les jeunes sortants

Les productions végétales dépendent de la disponibilité en foncier des jeunes au moment de leur installation (terrains disponibles ou prêtés par les parents). Au fil des années, les jeunes recherchent un équilibre élevage-agriculture sur l'exploitation ; en année 6, on observe que les activités de productions végétales occupent majoritairement les jeunes. Les élevages pratiqués sont à cycle court, contrairement aux activités de cultures qui sont pour au moins l'une d'elles des cycles longs, nécessitant des rotations de culture, ce qui explique que les jeunes ont souvent une activité d'élevage pour deux activités agricoles.

Si nous regardons cette répartition au regard de la marge brute, les dynamiques varient. En 1^{ère} année notamment, la grande majorité des jeunes déclarent avoir une activité d'élevage en activité principale mais ce sont les activités de culture qui contribuent le plus aux revenus de l'EAF. Au fil des années d'installation, la contribution des activités d'élevage et de culture tendent à s'équilibrer.

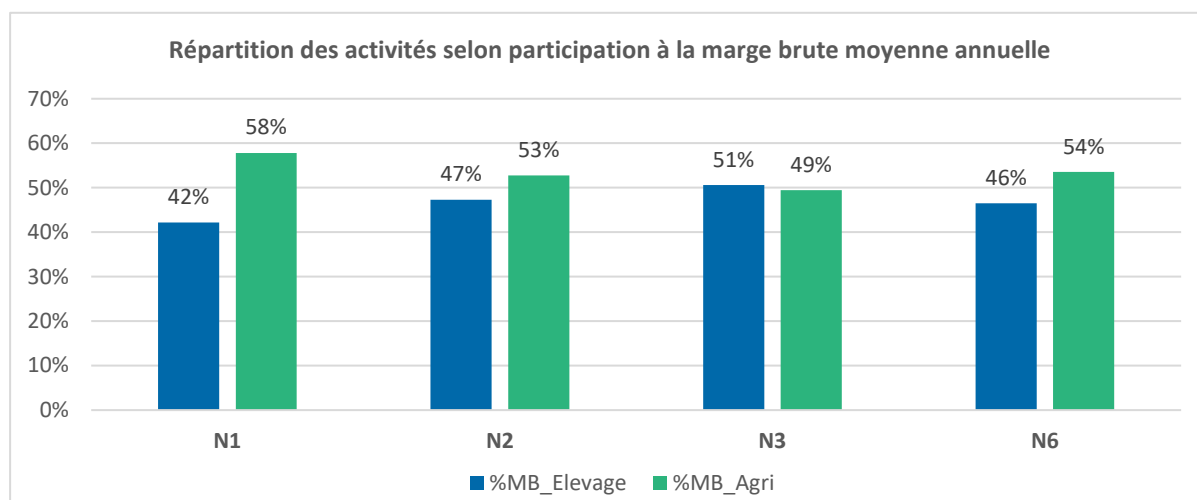


Figure 10 : Graphique représentant la répartition des revenus en fonction des activités d'élevage et de culture

L'autre élément qui pourrait expliquer une prédominance de l'élevage en termes d'effectif en 1^{ère} année d'installation est la dotation « coup de pouce » que reçoivent les jeunes à la fin de leur parcours de formation. En effet, cette dotation est souvent utilisée par les jeunes pour acquérir du cheptel et du matériel. Ils ont tendance à présenter, en premier lieu lors des enquêtes, l'atelier ayant bénéficié de la dotation. Ce coup de pouce est validé en fin de 3^{ème} année de formation, après la présentation du projet professionnel du jeune devant un comité d'octroi composé des équipes/élus du collège et de l'OPR. Le projet professionnel est conçu tout au long des 3 années de formation. Cette dotation est à la fois un atout pour le jeune pour bien démarrer son atelier, mais elle suppose une réflexion du jeune et de sa famille ainsi qu'une analyse technico-économique solide pour vérifier la rentabilité de l'activité. La dotation ne doit être qu'un accélérateur pour un projet déjà rentable.

3.1.2. Les activités para-agricoles essentielles dans les revenus de l'EAF

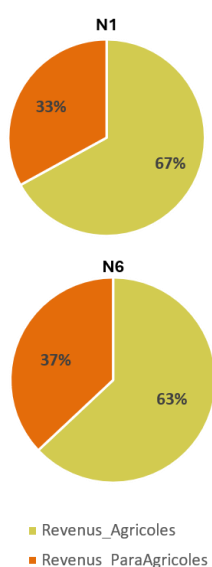


Figure 11 : Répartition des revenus selon le type d'activité « agricole » ou para-agricole »

Les jeunes diversifient également leur revenu en développant des activités para-agricoles plus ou moins liées à leur cœur de métier. 62% des jeunes enquêtés ont indiqué développer au moins une activité para-agricole sur leur exploitation.

Les activités para-agricoles apportent environ un tiers des revenus en première année (33%) avec une légère augmentation en sixième année d'installation : 37% des revenus.

Cependant, cette contribution importante au revenu des jeunes est à nuancer, car les écarts entre les jeunes, les régions et les types d'activité sont élevés.

Deux activités para-agricoles sont fortement développées par les jeunes, à savoir : i) la prestation de santé animale et ii) le commerce. Ces deux activités sont pratiquées en 6^{ème} année, respectivement par 56% des jeunes pour les prestations de santé animale et 37% pour le commerce.

Les prestations en santé animale vont de la vaccination jusqu'à des petites opérations (castration) en passant par la vermifugation. Les jeunes qui développent ce service touchent en moyenne 69 élevages par an chacun. Rapporté au nombre de jeunes sortis des collèges, on estime que les jeunes vaccinent environ 5 200 élevages par an.

Tableau 1: Effectif des élevages touchés par les jeunes développant de la prestation en santé animale

Service santé animale	Effectif des jeunes	Nbr moyen d'élevages touchés	Elevages touchés durant les 6 années	Elevages touchés/an
+ de 100 élevages	135	100	13 500	2 250
de 20 à 50 élevages	157	35	5 495	916
De 50 à 100 élevages	164	75	12 300	2 050
Non spécifié	8	0	0	0
Total			31 295	5 216
Nbr moyen d'élevages touchés/jeune				69

Pour le commerce, les activités vont de la vente de mofo⁴ ou de yaourt jusqu'à la revente de riz ou haricot ou la vente de produits phytosanitaires. Cette diversité d'activités donne des résultats très hétérogènes et les moyennes sont à lire avec précaution. Elles permettent de donner des tendances mais ne reflètent pas exactement la réalité.

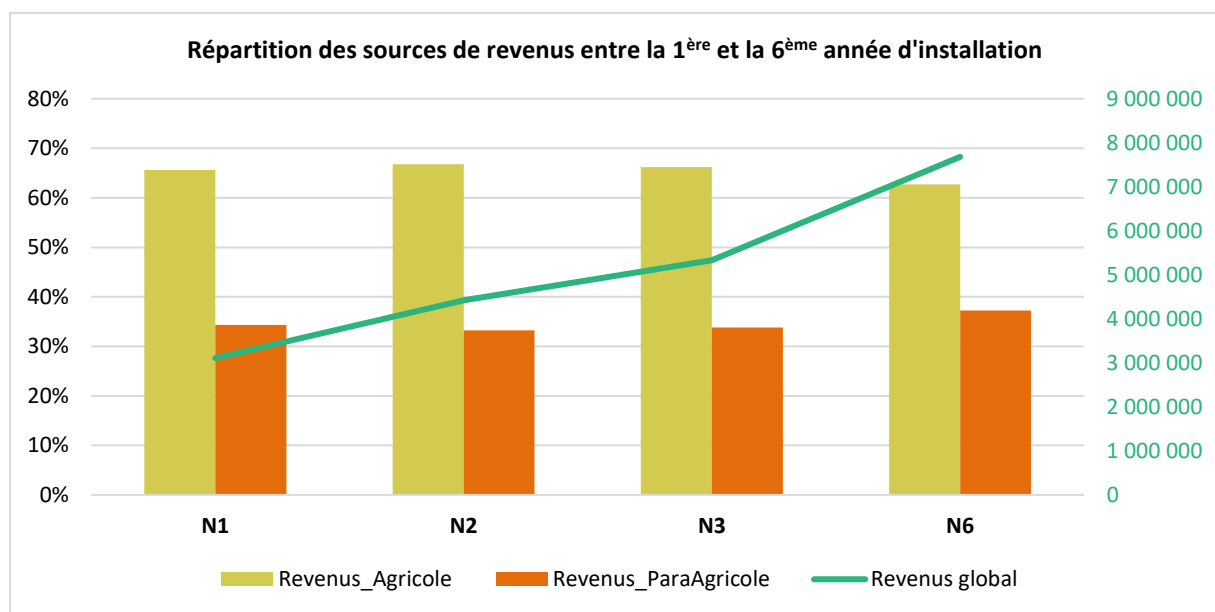


Figure 12 : Répartition des sources de revenus entre la 1^{ère} et la 6^{ème} année d'installation

Les jeunes interrogés dans le cadre de l'étude d'impact estiment que les activités para-agricoles participent à hauteur de 33% de l'économie du ménage. Au fil des années, l'activité agricole prend progressivement plus d'importance dans les revenus des jeunes.

EN BREF, la diversification des activités pour mot d'ordre des jeunes sortants des collèges :

- 2,2 activités agricoles par EAF en moyenne
- Des choix de production à cycle long et à cycle court pour sécuriser la trésorerie de l'EAF
- Pour 62% des jeunes, au moins une activité para-agricole développée dès la première année d'installation

Les jeunes développent des stratégies visant une plus grande résilience de leur exploitation face aux chocs.

3.2. Miser sur des filières structurantes puis rentables

L'étude permet de mesurer la rentabilité économique des filières de production pratiquées par les jeunes sortants des collèges. Par exemple, l'étude montre que pour 1 000 Ar investis dans la filière piscicole, le jeune fait un bénéfice de 4 900 Ar, soit un ratio de 4,9.

Le graphique, ci-dessous, montre la rentabilité économique des 13 productions les plus pratiquées par les jeunes sortants des collèges. La pisciculture arrive en tête, suivie par la production de riz irrigué et celle de manioc.

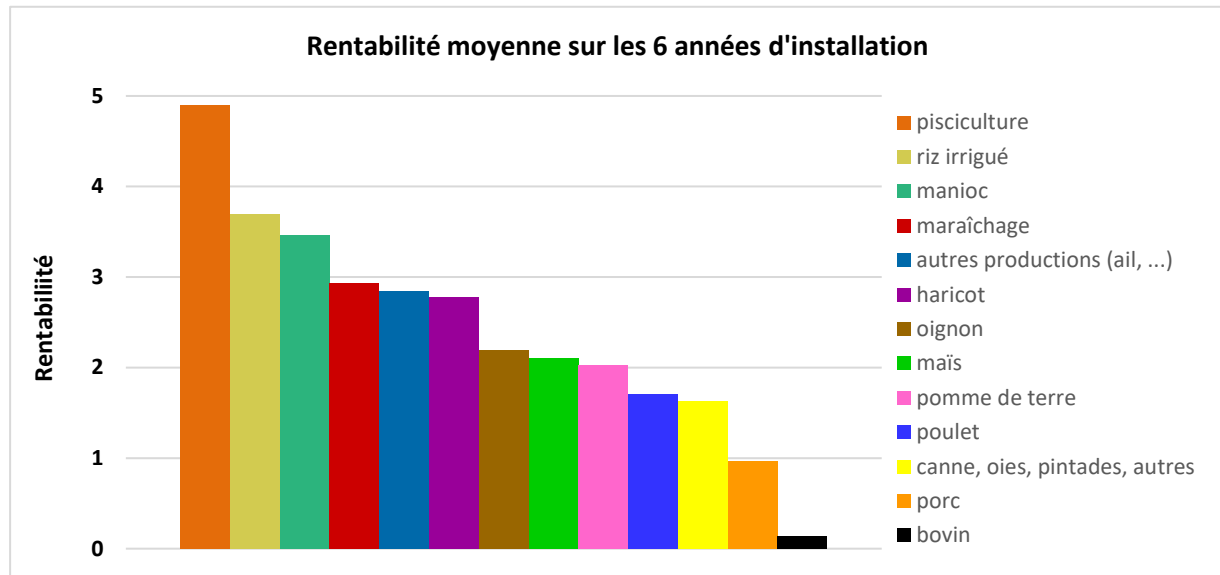


Figure 13 : Taux de rentabilité économique des filières les plus pratiquées par les jeunes sortants des collèges agricoles

On observe également des évolutions entre les différentes filières entre la N1 et N6, comme le montre les graphiques ci-dessous.

Sur les filières d'élevage, la rentabilité augmente au fil des années, ce qui pourrait signifier que l'expérience technique acquise au fil des années d'activité et les améliorations techniques (santé, alimentation, habitat et génétique) influent directement sur la richesse créée.

Sur les filières agricoles, l'augmentation de la rentabilité est moins systématique et les fluctuations entre les années sont plus fortes. Les filières agricoles sont plus sensibles aux aléas climatiques (sécheresses, inondations, ...), et leurs prix sont, de ce fait, plus volatiles.

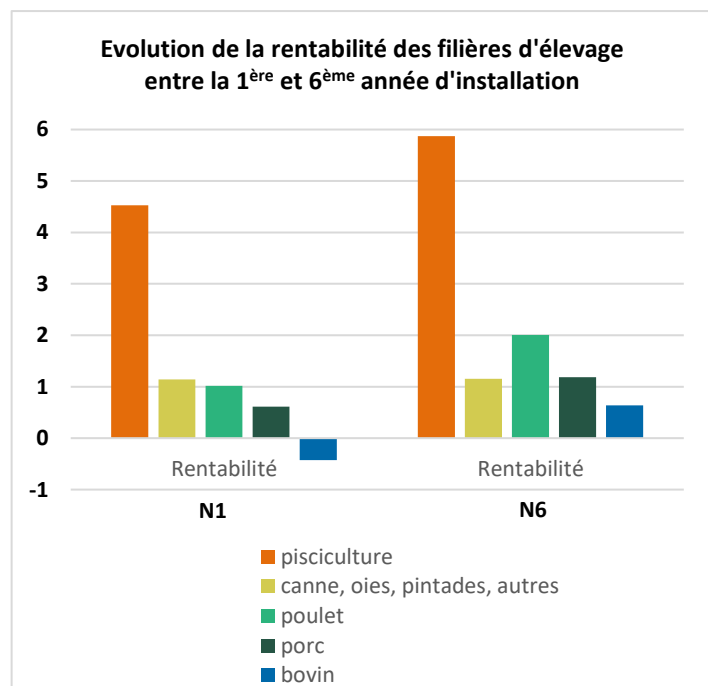


Figure 14 : Comparaison de la rentabilité des filières d'élevage entre la 1ère à la 6ème année

Comme le montre le graphique ci-contre, seules deux filières ont une rentabilité qui augmente : l'oignon et le maraîchage. Ces deux filières sont aussi des filières où les améliorations techniques peuvent apporter beaucoup au niveau du rendement. Pour le maraîchage, les superficies de production sont plutôt petites et situées proches de l'habitation et/ou d'un point d'eau ce qui rend l'entretien des parcelles plus régulier et une plus grande attention est portée à la fertilisation de ces cultures. Le riz irrigué a une rentabilité constante et reste l'activité agricole la plus pratiquée par les jeunes sortants des collèges (21% de l'effectif). Les autres cultures connaissent une évolution à la baisse qui pourrait être liée à la multiplication des aléas climatiques de ces dernières années.

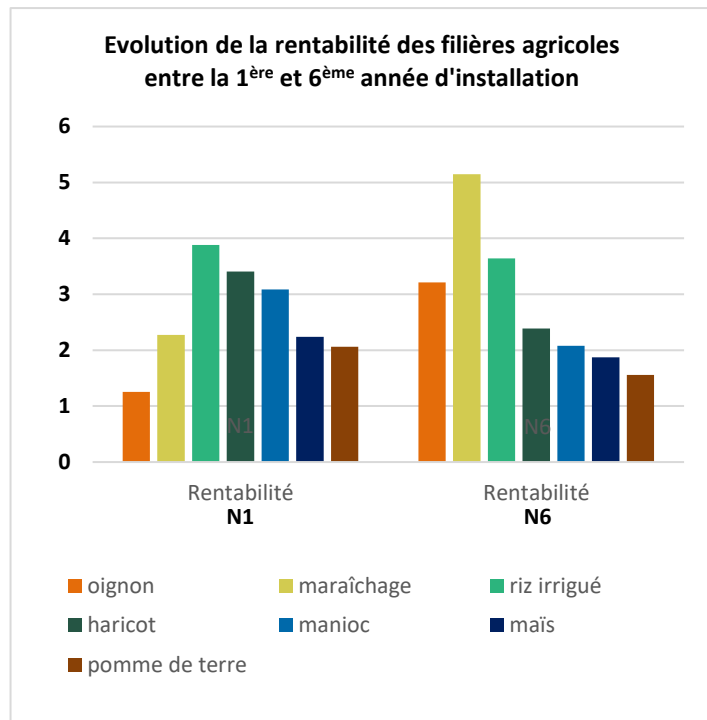


Figure 15 : Comparaison de la rentabilité des filières agricoles entre la 1^{ère} et la 6^{ème} année

Les jeunes ne choisissent pas les filières les plus rentables comme le montre le graphique ci-dessous reprenant les effectifs de jeunes par rapport à la rentabilité moyenne de chaque production. Le riz irrigué est la production la plus pratiquée ; elle occupe une place centrale pour les jeunes agricultrices et agriculteurs, autant pour la sécurisation alimentaire du ménage que pour la vente de produits agricoles. En seconde et troisième place, le porc et le poulet gasy confirment que l'élevage à cycle court structure les exploitations agricoles familiales des jeunes. Ces élevages permettent de générer des revenus plus réguliers ; ils permettent aussi une résilience face aux chocs sociaux et climatiques.

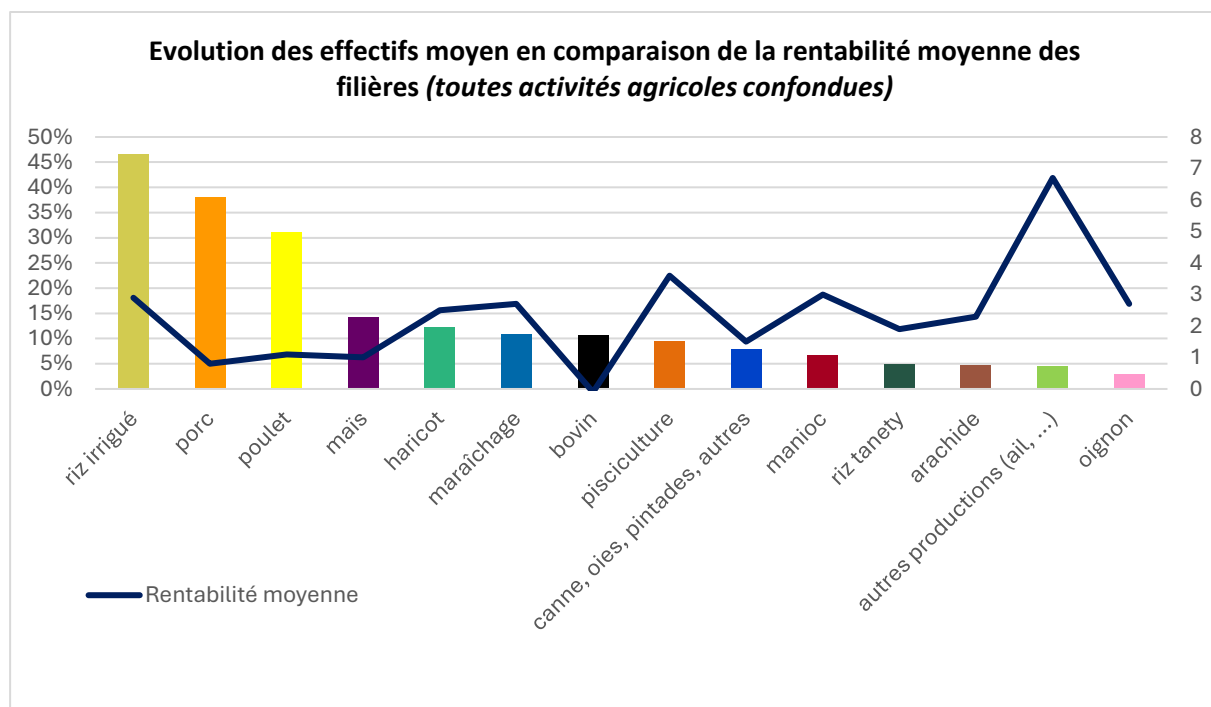


Figure 16: La rentabilité moyenne des filières en fonction de l'effectif moyen des jeunes

Les jeunes sortants misent sur des productions ayant une rentabilité stable, moins sensibles aux variations du marché et aux aléas climatiques. Ils combinent également des cycles longs et des cycles courts sur leur exploitation pour une meilleure gestion des risques.

Cette observation est moins systématique lorsque les exploitations agricoles familiales sont diversifiées. La troisième activité développée est souvent plus réfléchie en fonction de son efficacité économique. L'étude permet de penser que lorsqu'un jeune diversifie ses activités et qu'il stabilise son exploitation et ses revenus autour de deux activités agricoles, il est plus enclin à investir sur une troisième activité selon les opportunités du marché, ou à prendre des risques par rapport à cette troisième activité. Les activités d'élevage sont également moins présentes dans les productions pratiquées en troisième activité, seule la filière poulet gasy est développée.

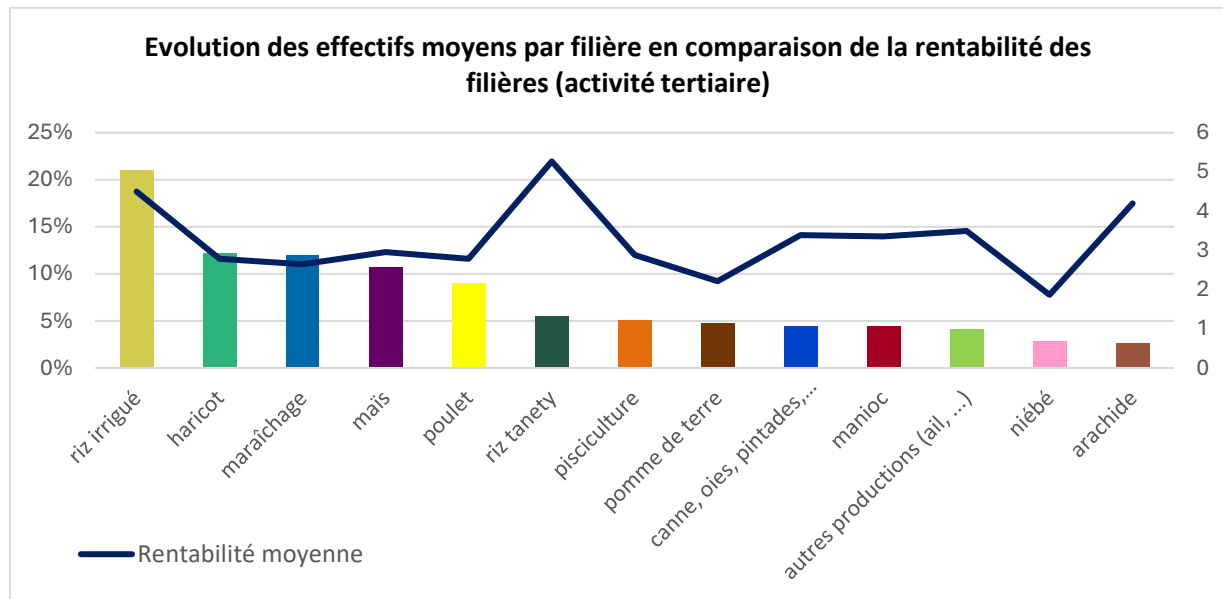


Figure 17 : La rentabilité moyenne des filières en fonction de l'effectif moyen des jeunes sur leur troisième activité agricole.

Il faut aussi nuancer certains pourcentages d'effectifs en fonction des régions. Par exemple, la filière bovin lait représente peu de jeunes au niveau national (7%) car la majorité des producteurs et productrices (86%) se situent dans une région : Alaotra Mangoro. De même pour la pisciculture qui est très pratiquée en Amoron'i Mania mais peu ou pas du tout dans les autres régions. Des tendances régionales se dégagent également par rapport aux activités agricoles les plus rentables :

- Région Alaotra Mangoro : riz irrigué et oies
- Région Haute-Matsiatra et Ihorombe : manioc et oignon
- Région Amoron'i Mania : pisciculture
- Région Sofia : riz irrigué

EN BREF : Des filières de production plus ou moins rentables mais qui sécurisent l'EAF

- La rentabilité n'est pas le premier critère de choix de la filière de production
- Les filières ayant une rentabilité stable dans le temps sont les plus choisies
- Les filières dont les produits peuvent être autoconsommées ont une place importante dans le choix des jeunes
- La troisième activité agricole est plus souvent une activité sur laquelle le jeune se permet de prendre des risques

Les jeunes développent une stratégie de gestion des risques qui sécurise la trésorerie de leur exploitation et peuvent répondre en partie au besoin du ménage.

3.3. L'investissement comme preuve d'impact

Cette étude a aussi interrogé les jeunes sortants sur leurs investissements pour comprendre si la formation et leur stratégie de diversification évoquée ci-avant avait un impact sur leur qualité de travail et de vie. Les pourcentages présentés sont en partie sous-estimés du fait d'un choix méthodologique de ne pas enregistrer les données de la 4^{ème} et de la 5^{ème} année d'exploitation. Ce choix s'explique de deux manières :

- L'importance des années enquêtées dans le développement de l'EAF : les trois premières années d'installation sont les années où les jeunes sont les plus sensibles au choc et la sixième année présente une exploitation qui est considérée comme stable et pérenne.
- La lourdeur d'une enquête socio-économique, ne pas enregistrer la 4^{ème} et la 5^{ème} année permet de garder un temps d'enquête acceptable pour la personne enquêtée.

Tableau 2 : Les investissements dans les exploitations agricoles familiales des jeunes des collèges agricoles Fekama

En 6 ^{ème} année d'installation	Jeunes	Jeunes agricultrices	Jeunes agriculteurs
Maison	29%	22%	32%
Présence de panneaux solaire	41%	40%	42%
Toit en tôle	38%	38%	38%
Foncier	32%	29%	34%
Bœufs de trait	42%	27%	49%
Machine agricole	10%	2%	12%
Matériel roulant	34%	17%	43%

3.3.1. Investir pour être plus autonome et améliorer les conditions de vie de sa famille

3.3.1.1. Construction de sa propre maison

Dans l'échantillon, 29% des jeunes construisent leur maison au cours de leurs 6 premières années d'installation. La construction intervient à partir de la 2^{ème} année et précède le changement de statut « inséré » vers « installé ». Ces 29% annoncés sont sous-estimés puisque l'enquête n'a pas interrogé ces jeunes sur leur acquisition en 4^{ème} ou 5^{ème} année d'installation ; les projets de construction survenus lors de ces deux années ne sont donc pas comptabilisés dans les données.

La différence constatée entre les filles et les garçons met en évidence une répartition des investissements dans le couple : la construction de la maison est souvent liée au mariage, à la création de sa propre famille et elle est traditionnellement à la charge du mari.

Au-delà de construire sa propre maison, on voit que 38% des jeunes vivent dans des maisons ayant des toits en tôle, en sixième année d'installation. La tôle est considérée comme un matériau offrant une meilleure qualité de vie. Les panneaux solaires sont également un signe d'enrichissement et de modernité ; ici on parle de tous les types de panneaux solaires allant de chargeur de téléphone solaire à des panneaux plus conséquents pour éclairer une pièce. 41% des jeunes investissent dans des panneaux solaires au cours des 6 premières années d'installation. On observe que la présence de toit en tôle et l'installation de panneaux solaires sont très liées et suivent la dynamique de la construction des maisons des jeunes installés.

Ces chiffres démontrent que lorsque les jeunes installés construisent leur maison, ils ont la capacité d'investir dans des matériaux et des équipements qui améliorent leur confort de vie.

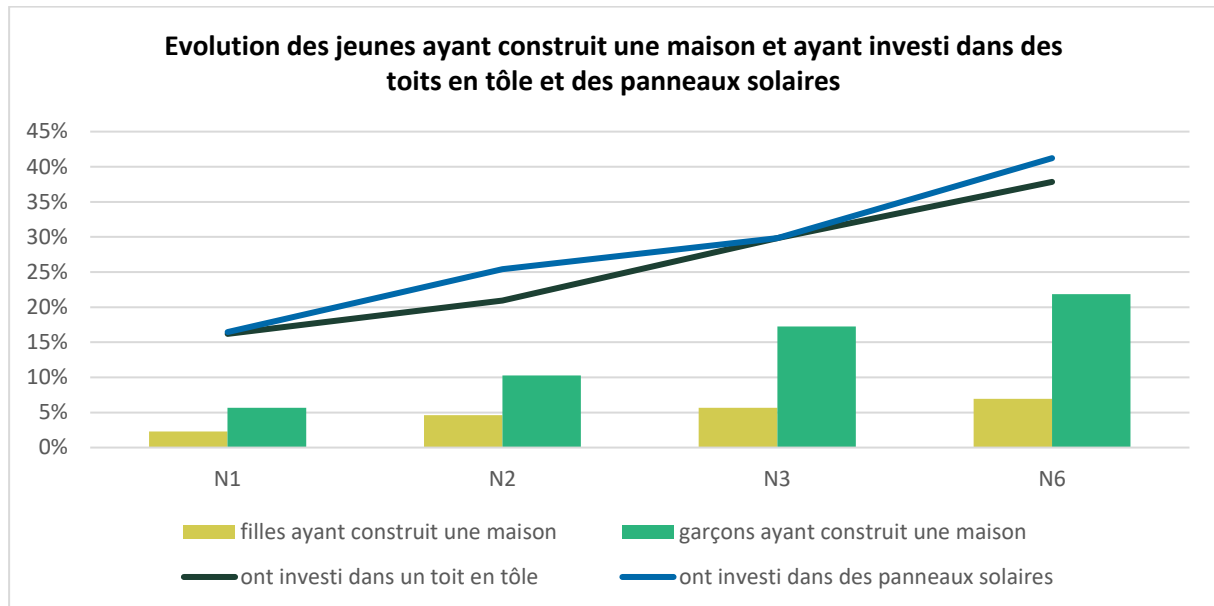


Figure 18 : Évolution des jeunes agricultrices et agriculteurs qui construisent leur maison en corrélation avec les investissements "panneaux solaires" et "toit en tôle" durant les 6 premières années d'installation.

3.3.1.2. Accès au foncier

L'acquisition du foncier, tout comme la construction de la maison, est une preuve de stabilité et d'autonomie des exploitations des jeunes. Les jeunes sont 32% à acheter des terres (29% pour les filles et 34% pour les garçons) qui peuvent être dédiées aux activités agricoles ou à la construction de leur maison.

Le foncier reste un bien difficile à acquérir pour les jeunes, avec des différences connues entre les filles et les garçons et plus prononcées dans certaines régions. En Haute Matsiatra, traditionnellement, les filles ne peuvent pas acquérir de terres par héritage, par exemple. L'étude de Hadrien Di Roberto (2023)⁵ montre que les inégalités foncières au sein du ménage sont considérables ; les femmes possèdent en moyenne 0,2 ha contre 1,3 ha pour les hommes. Toujours, dans cette étude, seul 1% des femmes achète en leur nom propre une terre lorsqu'elles sont en ménage contre 20% des hommes, et un tiers des ménages déclare que le foncier appartient au couple.

Notre étude démontre que les jeunes sortantes des collèges agricoles acquièrent du foncier en leur nom propre au cours des 6 premières années d'installation. Cette donnée tend à prouver l'impact du dispositif de formation-insertion sur la professionnalisation des jeunes filles, l'amélioration de leur accès aux moyens de production et la considération que leur porte leur entourage.

L'étude montre également une corrélation logique entre accès au foncier et passage du statut « d'inséré » au statut « d'installé ».

⁵ Hadrien Di Roberto. Foncier rural et inégalité de genre à Madagascar : accès aux terres et sécurisation foncière pour les femmes. Comité Technique "Foncier et Développement - Agence Française de Développement (AFD). 2023. [\(hal-04719610\)](#)

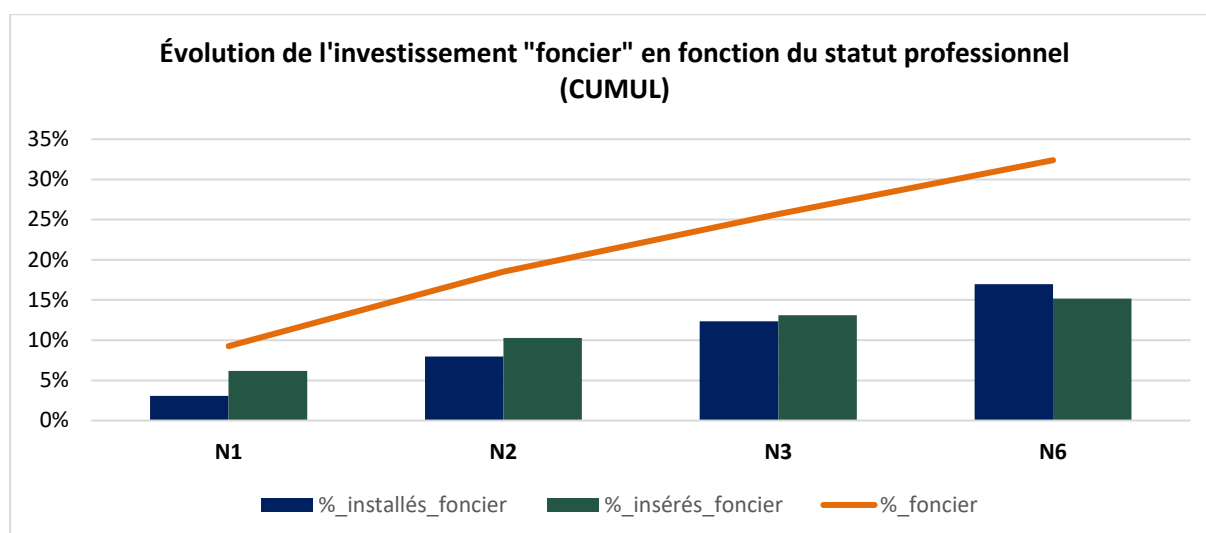


Figure 19 : Évolution de l'acquisition de foncier par les jeunes agricultrices et agriculteurs en fonction du statut professionnel

3.3.1.3. Autoconsommation

L'autoconsommation des produits issus des activités agricoles évolue au fil des années en passant de 15% de l'effectif échantillonné en N1 à 48% en N6. L'étude montre que la part d'autoconsommation de ces jeunes est très variable.

Tableau 3 : Part de l'autoconsommation des produits issus des 'activités agricoles

	N1	N2	N3	N6
Autoconsommation <20%	38%	42%	39%	44%
Autoconsommation entre 20% et 50%	32%	22%	25%	24%
Autoconsommation >50%	30%	35%	36%	32%

3.3.2. Des investissements pour améliorer les conditions de travail

3.3.2.1. Traction animale

42% des jeunes acquièrent des bœufs : 27% pour les filles contre 49% pour les garçons. Cet écart s'explique notamment par une répartition des tâches de travail qui traditionnellement, oriente les hommes vers le labour et les femmes vers le semis, le désherbage et l'entretien des cultures.

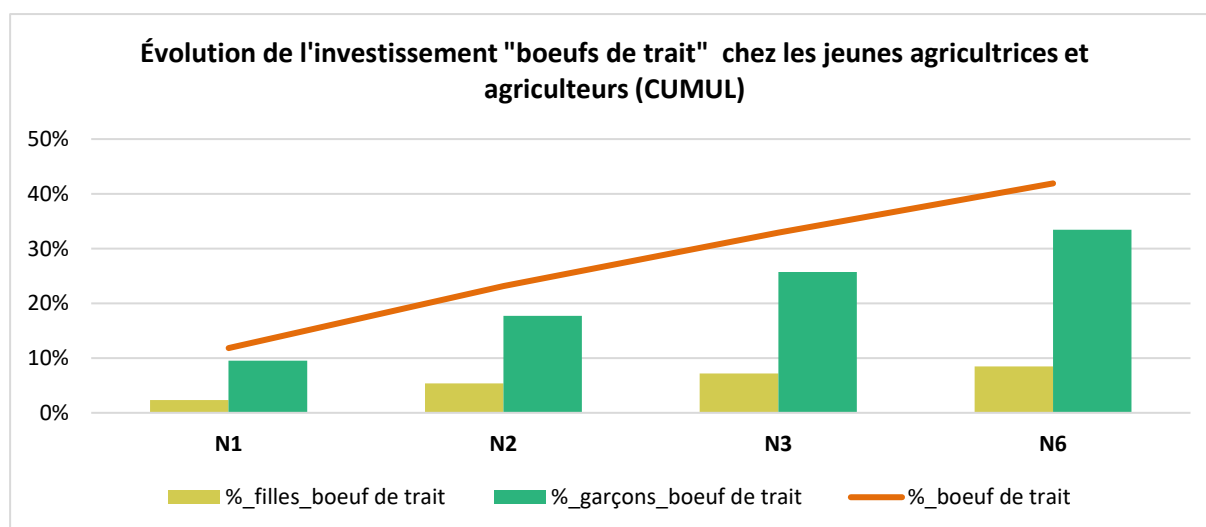


Figure 20 : Évolution de l'acquisition de bœufs de trait entre les jeunes agricultrices et agriculteurs.

L'acquisition de bœufs de trait, « omby lahy » n'est pas toujours liée à la traction animale, mais peut être un achat en vue d'un événement social, comme un mariage, un achat de capitalisation/d'épargne. L'étude ne permet pas de différencier les différents usages d'achat de bœufs de trait.

3.3.2.2. Mécanisation de l'exploitation

Les EAF des jeunes restent très peu mécanisées. Seuls 10% des jeunes (2% pour les filles, 12% pour les garçons) acquièrent au moins une machine agricole au cours de leurs 6 premières années d'installation.

Même si l'investissement dans la mécanisation reste faible, on note une évolution de ces acquisitions au fil des années. Selon les régions, on observe également des taux de mécanisation légèrement différents.

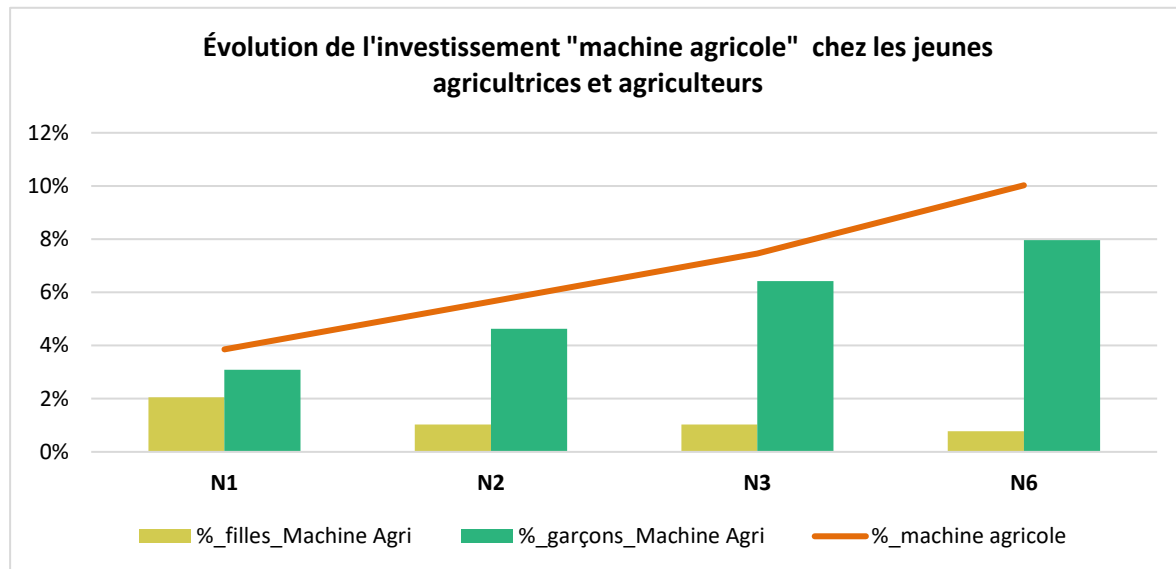


Figure 21 : Évolution de la mécanisation dans les EAF des jeunes agricultrices et agriculteurs.

3.3.2.3. Matériel roulant

Le matériel roulant est plus largement un investissement masculin. 34% des jeunes (17% pour les filles, 43% pour les garçons) achètent du matériel roulant au cours de leurs 6 premières années d'installation. Ces matériels roulants servent essentiellement pour le transport des denrées.

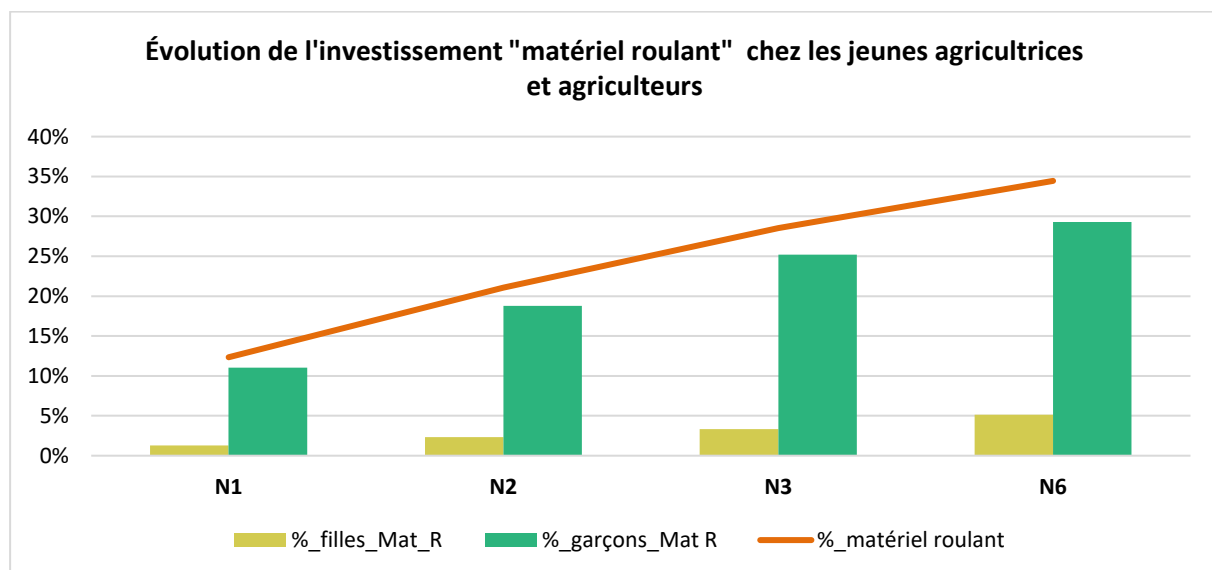


Figure 22 : Évolution de l'acquisition de matériel roulant dans les EAF des jeunes agricultrices et agriculteurs.

3.3.3. Techniques améliorées de production et de stockage

L'étude s'est concentrée sur des améliorations techniques des productions pour l'activité dite « principale », ce qui peut conduire à sous-estimer une pratique ou à la surestimer.

Pour les **productions végétales**, les plus pratiquées en activité dite « principale » sont : le riz irrigué pour 64% puis le haricot, l'arachide, le manioc et le maïs (16% à eux tous)

- Le **traitement des cultures** est soit inexistant (50%), soit se résout par traitement phytosanitaire (42%). L'utilisation des ady gasy⁶ est faible (7%), ce qui s'explique peut-être par le type de culture citée en « activité principale ». Les ady gasy sont principalement utilisés sur les cultures maraîchères et peu sur les autres. L'association de traitements phytosanitaires et ady gasy est quasi inexistante (1%).
- L'**utilisation d'engrais de synthèse** est faible. 22% déclarent en utiliser et on observe une évolution à la baisse allant de 30% en N1 à 15% en N6. L'étude n'indique pas si les 78% utilisent de l'engrais organique ou ne fertilisent pas leurs sols.
- Le **désherbage** est largement manuel pour 93% des enquêtées.
- L'**approvisionnement en semences** évolue au fil des années : en N1 la majorité des agriculteurs et agricultrices (62%) achètent la totalité de leurs semences et en N6, ils sont une majorité à produire leurs propres semences (69%).
- Le **stockage** est pratiqué par plus de 85% des jeunes tout au long des 6 premières années d'installation. Toutefois, aucune fille ne pratique de stockage plus de 6 mois alors que quelques garçons (8%) en ont la capacité.

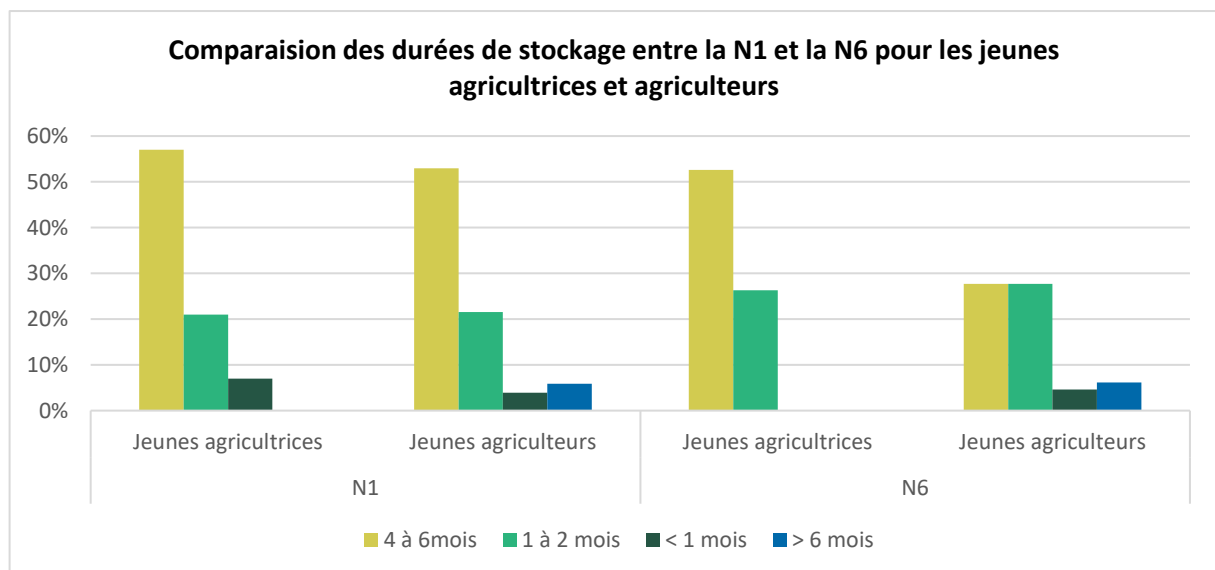


Figure 23 : Comparaison des durées de stockage des produits agricoles des jeunes agricultrices et agriculteurs entre la première année et la sixième année d'installation

Pour les **productions animales**, les plus pratiquées en activité « principale » sont le porc et le poulet :

- Une majorité de jeunes agricultrices et agriculteurs travaillent avec des races locales (63%), puis des races métisses (23%), puis des races améliorées (14%). Si l'on compare les jeunes agriculteurs et agricultrices, on observe que les garçons restent sur les mêmes proportions d'utilisation des races et qu'il n'y a pas d'évolution dans le temps (60% races locales, 28% races métisses, 12% races améliorées). Pour les jeunes agricultrices, on observe de légères variations

⁶ Les ady gasy sont des produits naturels qui permettent de gérer les pressions des ravageurs sur les cultures.

d'utilisation entre races métisses et races améliorées (70% races locales, 20% races améliorées et 10% races métisses), ce qui tenterait à montrer que les jeunes agricultrices expérimentent/tentent un peu plus que les jeunes agriculteurs.

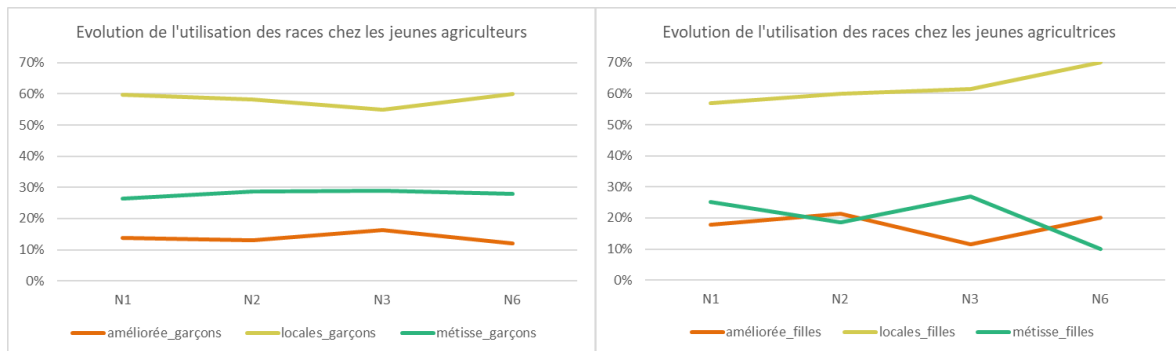


Figure 24 : Evolution de l'utilisation des races par les jeunes agricultrices et agriculteurs

- Peu de jeunes **possèdent un géniteur (29%)** mais une évolution est observée entre la N1 et la N6 : les jeunes qui possèdent un géniteur passe de 20% à 40%. Il semblerait ici aussi que les jeunes agricultrices investissent légèrement plus, notamment en N6 dans la génétique de leur élevage : 45% des jeunes filles possèdent un géniteur contre 35% des jeunes garçons.

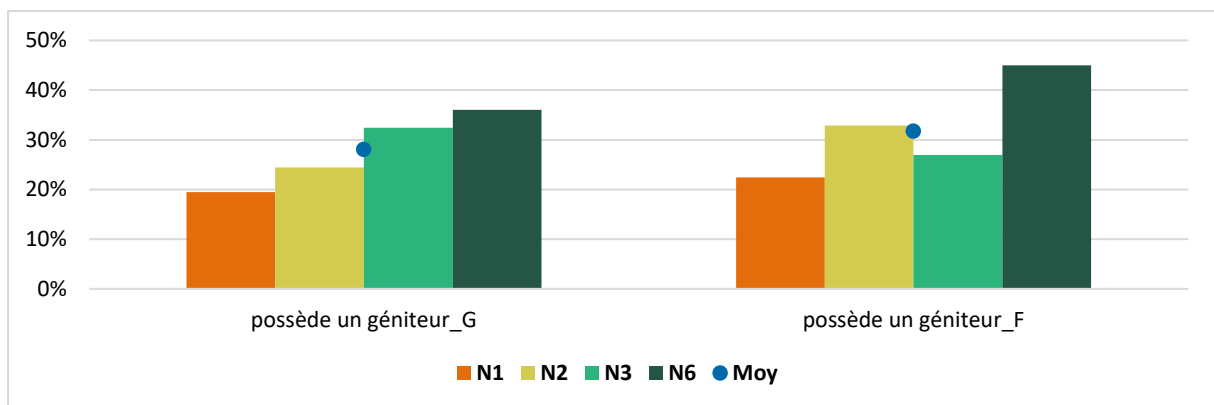


Figure 25 : Evolution des acquisitions de géniteurs dans les activités d'élevage des jeunes agricultrices et agriculteurs

- La **vaccination** est pratiquée par 80% des jeunes sortants des collèges.

Ainsi, on relève quelques différences à la marge entre les jeunes agricultrices et agriculteurs, notamment dans les filières d'élevage où les filles semblent davantage investir sur la génétique des troupeaux. Mais en général, les innovations techniques bien que visibles chez les jeunes ont encore à progresser, notamment dans les filières végétales.

EN BREF : L'investissement et l'innovation technique prouvent également le développement de l'EAF des jeunes

- Peu de différence significative entre les jeunes agricultrices et agriculteurs
- L'investissement dans le machinisme agricole reste faible (10%)
- La vaccination est une des innovations techniques les plus adoptées et diffusées par les jeunes
- Les techniques agroécologiques diffusent doucement

Les jeunes ont accès à des biens de production et utilisent les techniques améliorées acquises en formation.

4. S'impliquer dans les territoires pour se créer des opportunités

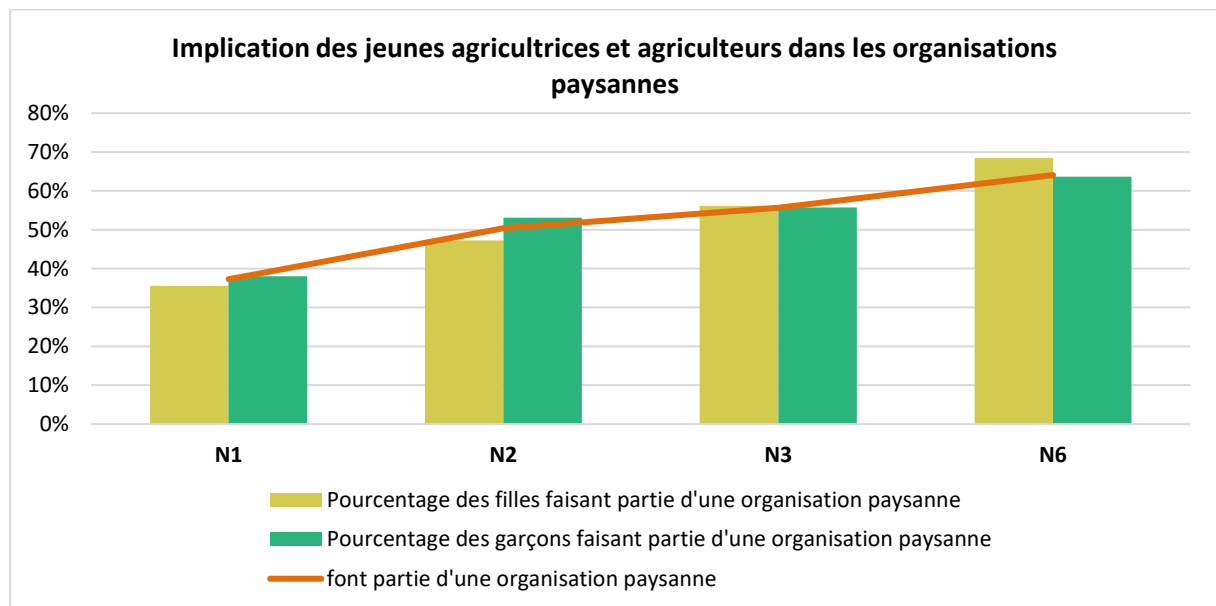
4.1. S'intégrer dans le territoire

Plus d'un tiers des jeunes (37%) intègrent des organisations paysannes dès leur première année d'installation. En 6^{ème} année d'installation, 64% des jeunes enquêtés font partie d'une OP de niveau local ou régional.

Tableau 4 : Pourcentage des jeunes s'intégrant dans des organisations au cours des 6 premières années d'installation

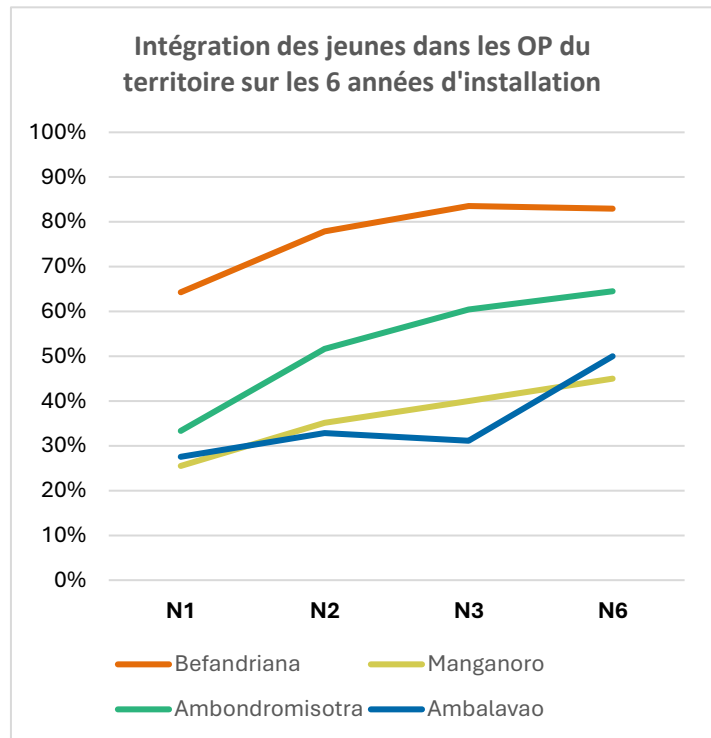
	N1	N2	N3	N6	Moyenne
font partie d'une organisation	42%	55%	64%	70%	58%
font partie d'une organisation paysanne	37%	50%	56%	64%	52%
font partie d'une OPB	23%	30%	32%	38%	31%
font partie d'une OPR	14%	20%	24%	26%	21%
Pourcentage des filles faisant partie d'une OP	36%	47%	56%	68%	52%
Pourcentage des garçons faisant partie d'une OP	38%	53%	56%	64%	53%

L'engagement des jeunes est progressif au fil des années d'installation, il n'y a pas de différence significative entre les filles et les garçons sur l'échantillon interrogé ; en N6 ce sont 68% des jeunes agricultrices et 64% des jeunes agriculteurs qui sont engagés dans une OP. Les garçons ont tendance à prendre le plus de responsabilités au niveau des organisations, même si la prise de responsabilité des filles évolue à la hausse au cours des années d'installation.



La réussite de l'installation influence positivement l'engagement dans les OP. Les jeunes qui ne parviennent pas à s'installer durablement ont tendance à se désengager des OP, malgré une forte motivation initiale. Cette implication des jeunes dans les OP démultiplie l'impact de la formation. En 2024, Fekama cumulait 1 335 jeunes ayant terminé les 3 années de formation et ayant reçu une dotation, dont 694 engagés dans une OP d'après cette étude ; 52% des jeunes (moyenne sur les 6 premières années d'installation) s'engagent dans des OP. Sachant qu'une OP compte en moyenne 15 membres, les jeunes pourraient diffuser les bonnes pratiques apprises au collège et offrir des services à plus de 10 000 agricultrices et agriculteurs dans leur localité.

Des différences existent entre les régions d'implantation des collèges, comme le montre le graphique ci-contre. Le collège Befandriana présente la meilleure intégration des jeunes à ce jour, contrairement aux collèges Manganoro et Ambalavao qui semble avoir plus de difficulté dans l'intégration des jeunes dans les OP. Cependant, les relations entre les OPR et les collèges influencent beaucoup ces tendances. En région Alaotra Mangoro, un travail est en cours entre l'OPR Vifam et le collège agricole Manganoro pour mettre en place une stratégie jeunes en capitalisant sur la bonne intégration de jeunes du district d'Andilamena et l'ouverture des activités de Vifam à la filière lait sous l'impulsion de ces jeunes.



4.2. S'insérer lorsqu'on est agricultrice

Peu de différences sont visibles lorsque l'on regarde le choix des filières de production faites par les jeunes filles. 85% d'entre elles font le choix de l'élevage pour leur activité principale : porc et poulet gasy. Concernant les filières agricoles : le riz irrigué, le maraichage et le haricot sont les plus pratiqués par les filles, ce qui se retrouve également chez les garçons.

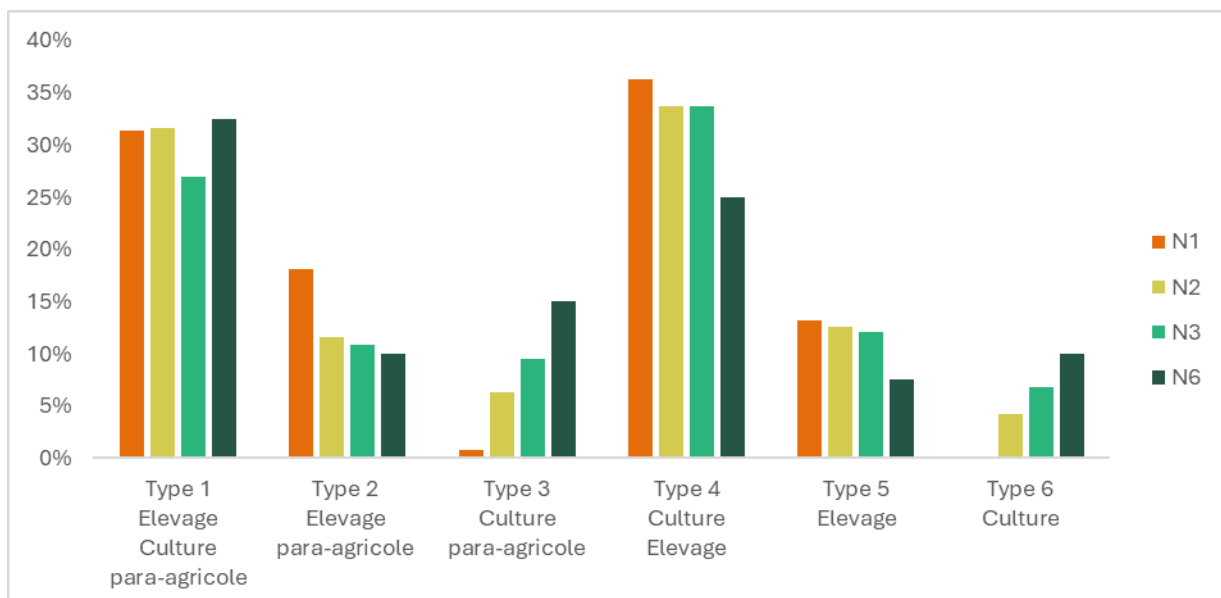


Figure 26: Typologies des exploitations des jeunes agricultrices sortantes des collèges

La typologie des exploitations varie légèrement, bien que les types 1 « élevage/culture/para-agricole » et 4 « culture/élevage » soient les plus représentés, respectivement 31 % et 36 % en première année d'installation. Au début de l'exploitation en N1, le type 4 est plus courant, avant de subir une forte baisse, tandis que le type 1 se maintient. Les types 2 et 5 comprenant de l'élevage sont plus investis

par les filles que par les garçons, ce qui confirmerait la difficulté plus grande pour les filles à accéder à du foncier de qualité.

Les différences, comme évoquées plus haut, se jouent essentiellement dans l'accès aux investissements, que ce soit le foncier, ou le matériel et même les intrants dans certains cas. Les normes sociales influent sur ces jeunes agricultrices, la répartition des tâches au sein de la famille ou au sein du couple influe également sur les moyens et le temps qu'elles ont à consacrer à telle ou telle activité.

L'étude met en avant certaines tendances qui montrent qu'il est plus difficile pour une fille d'accéder aux biens qui lui permettraient de développer plus rapidement l'exploitation. Sur le graphique, ci-dessous, le statut professionnel est fortement corrélé à l'accès aux biens. Une jeune fille insérée dans sa famille y aura moins accès qu'une jeune fille installée de manière indépendante.

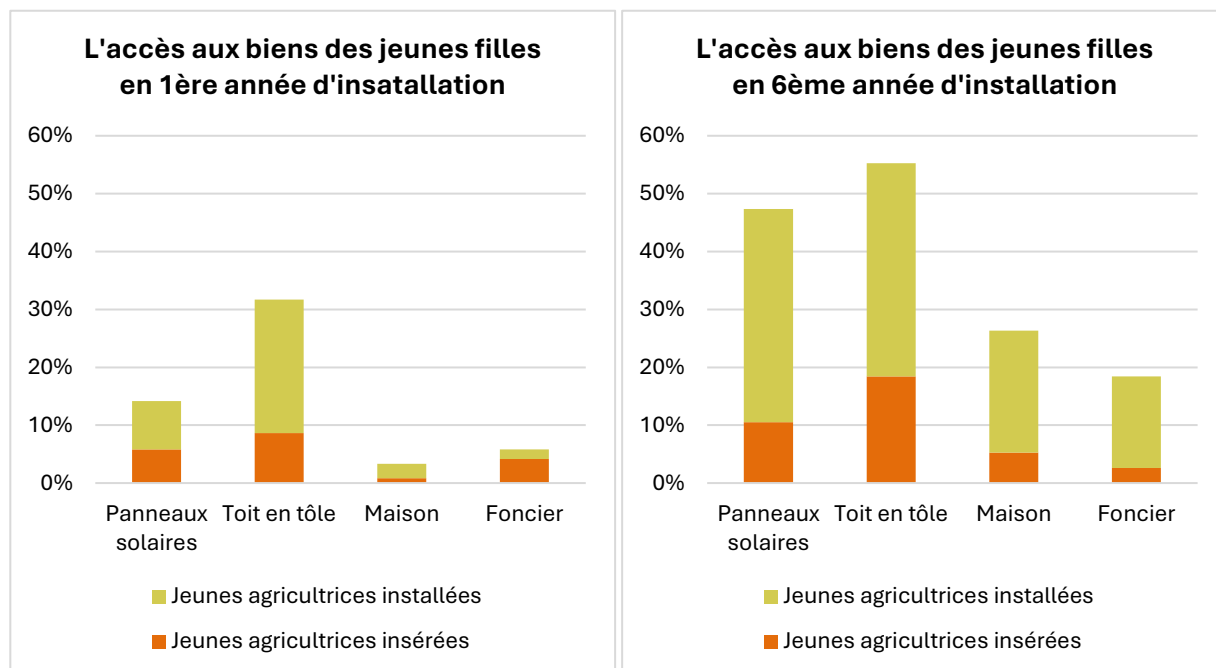
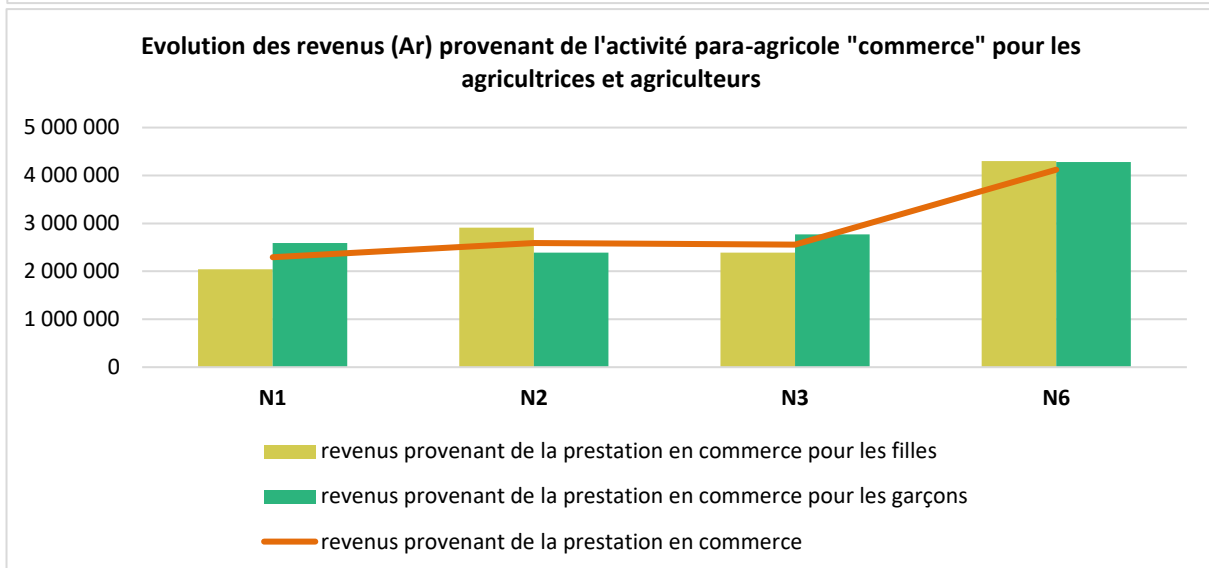
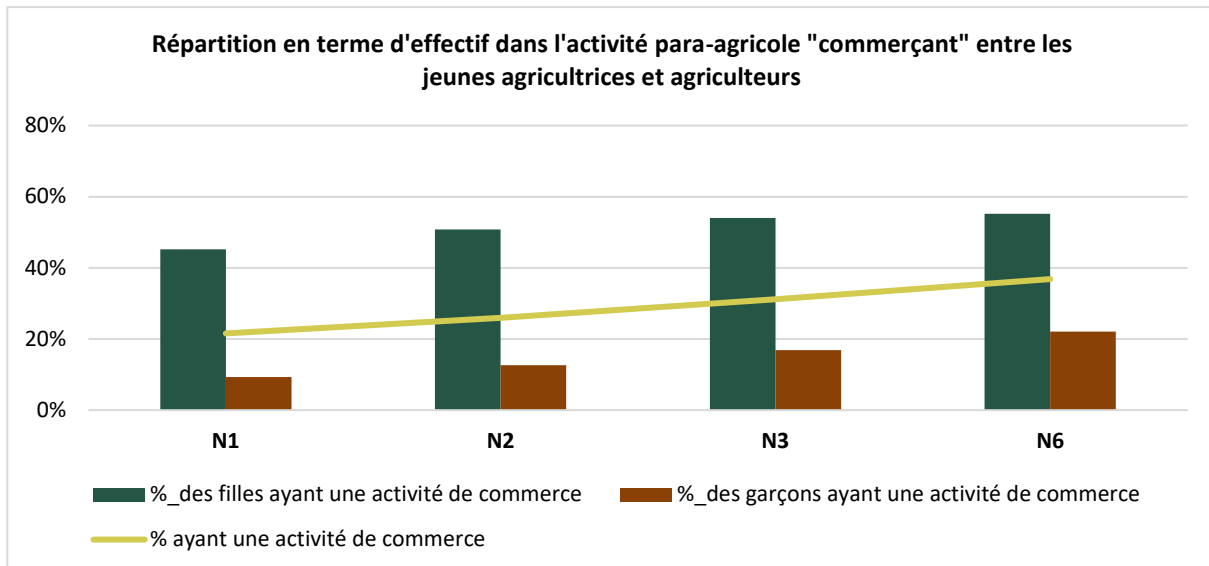


Figure 27 : L'accès aux biens pour les jeunes agricultrices selon la durée de l'installation et le statut professionnel.

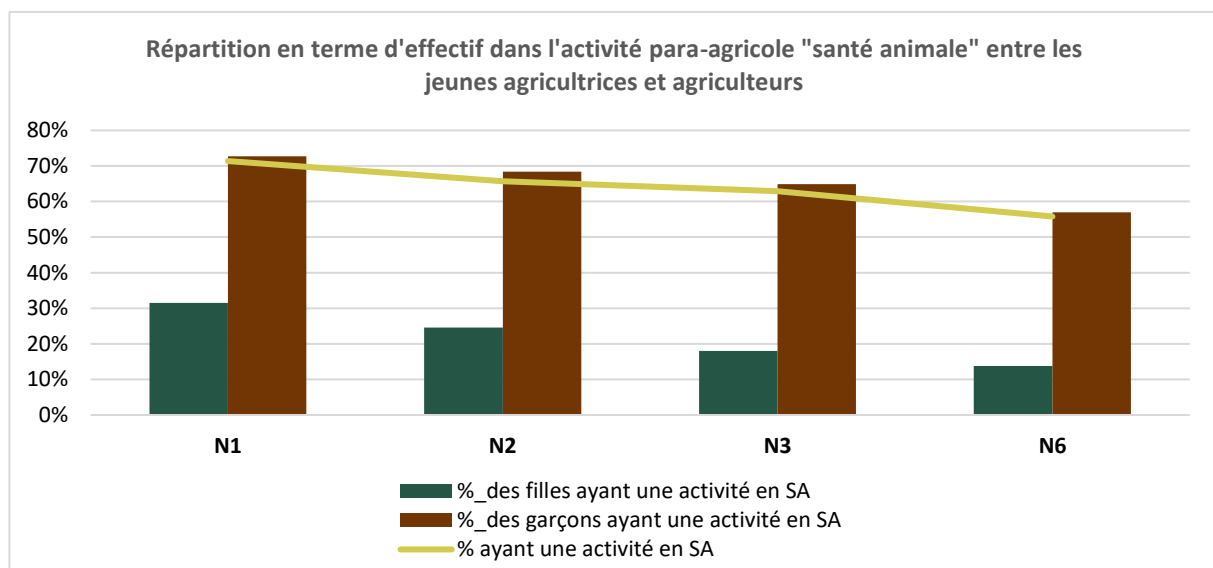
Mais l'étude ne met pas en évidence de différences notables sur la partie économique d'une filière. Cela signifie qu'une agricultrice vend au même prix, elle a des charges un peu plus élevées, notamment sur la partie « main d'œuvre » extérieure ou familiale, mais rien de significatif par rapport aux jeunes agriculteurs.

Le commerce et la prestation animale sont les deux activités para-agricoles les plus développées chez les filles comme pour les garçons. Les filles sont beaucoup plus présentes que les garçons sur le commerce mais il y a peu de différence de revenus entre les uns et les autres.

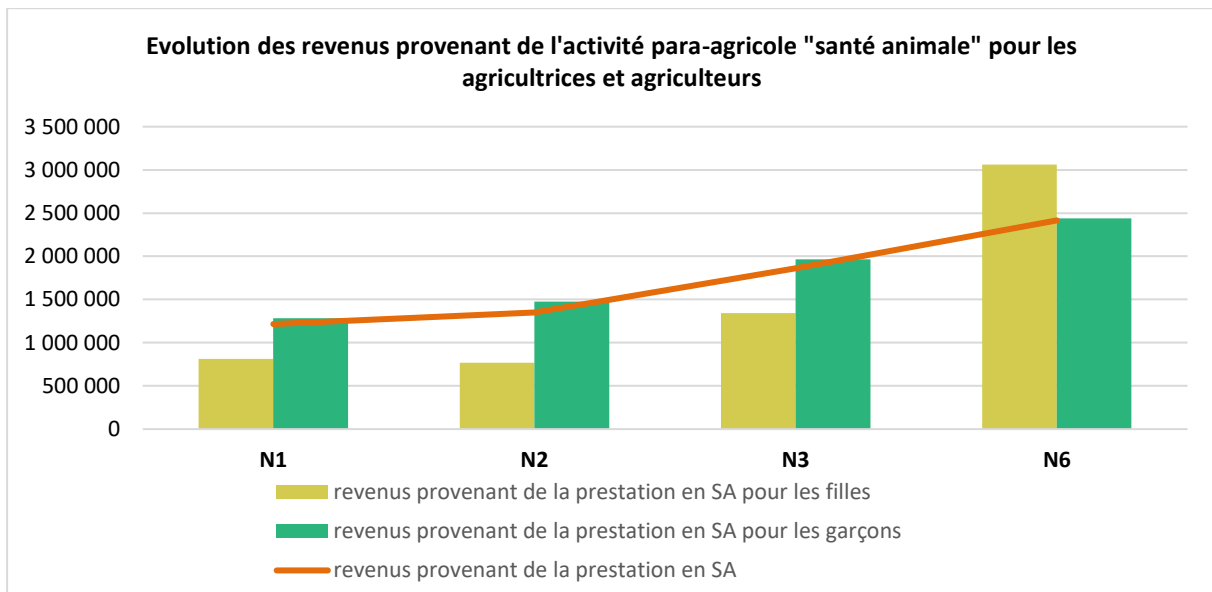
Les types de commerce pratiqués sont très hétérogènes, de la vente de yaourt à la revente de produits agricoles (comme les pois secs) ou de produits phytosanitaires. Les légères fluctuations des revenus, que montre le graphique ci-après, paraissent plus liées aux dynamiques de marché qu'au genre des enquêtés.



La prestation en santé animale est moins développée chez les jeunes agricultrices comme le montre le graphique ci-dessous.



Dans les premières années, une nette différence de revenu apparaît entre jeunes agricultrices et agriculteurs. Au fil du temps, les revenus s'équilibrent et les femmes sont payées autant, voire plus que les hommes pour ce service en N6. Probablement que les agricultrices ont besoin de fournir plus « de preuves » que les agriculteurs avant d'être reconnues par leur communauté et de pouvoir valoriser leur travail autant qu'un homme.



EN BREF : Les jeunes sortants des collèges s'investissent dans le développement des territoires :

- 64% des jeunes enquêtés font partie d'une organisation paysanne en 6^{ème} année
- Les jeunes agricultrices semblent devoir fournir plus de preuves pour être reconnues au même niveau que des jeunes agriculteurs

L'étude ne permet pas d'enregistrer de différences significatives entre jeunes agriculteurs et agricultrices mais les témoignages recueillis lors de l'enquête montrent que l'accès aux bien de production prend plus de temps lorsque l'on est une femme.



5. L'économie de la formation-insertion : mesurer l'impact du dispositif et apprécier la réussite professionnelle des jeunes

Cette 3^{ème} étude de l'économie de la formation-insertion a permis de mesurer l'impact du dispositif, de fournir des données chiffrées pour le piloter et l'améliorer et de mieux communiquer sur l'action. La répétition de ce type d'étude permet également de mesurer l'évolution du dispositif tant en termes de qualité de la formation que des compétences que les jeunes arrivent à développer dans leur exploitation et dans leur territoire.

Cette étude quantitative apporte aussi quelques informations qualitatives notamment sur les difficultés rencontrées par les jeunes ou encore sur les différences entre jeunes agricultrices et agriculteurs ; elles ont été rapportées par les enquêteurs et sont synthétisées ci-après :

Les difficultés rencontrées par les jeunes

Les difficultés auxquelles font face les jeunes au moment de leur installation sont diverses : elles sont d'ordre technique, économique ou social. Le rôle du conseiller jeunes agriculteurs (CJA) peut en lever certaines, notamment les difficultés techniques et économiques. Les relations sociales sont, quant à elles, souvent imprévisibles, comme la jalousie entraînant des problèmes de vols (cultures ou animaux) et d'autres actions de sabotage (empoisonnement des animaux, incendie, ...). Plus le jeune est isolé dans son succès (seul à pratiquer une culture ou à réussir économiquement), plus il sera exposé aux actes de sabotage. Ces problèmes peuvent survenir à n'importe quel moment de l'installation des jeunes, mais plus fréquemment une fois le projet déjà installé et rentable (N2-N3...). Plusieurs solutions sont adoptées par les jeunes pour pallier ces problèmes :

- Implication dans les OP existantes pour partager les acquis et quelques intrants permettant aux autres de développer leur activité
- Mise en place d'OP de jeunes pour partager les acquis et ne plus être seul à pratiquer
- Implication comme paysan relais pour diffuser le savoir et permettre aux autres producteurs d'adopter des techniques améliorées.

La présence d'autres acteurs (conseillers agricoles de Cap Malagasy, techniciens d'OPR, paysans relais, leaders d'OP, églises...) peut jouer un rôle clé pour apaiser les relations et désamorcer les conflits. Plus les jeunes partagent les acquis techniques et facilitent l'adoption des bonnes pratiques par les autres agriculteurs (ex. : dons de semences, d'alevins, d'intrants agroécologiques), moins les tensions sont importantes.

Agricultrice et agriculteurs : quelles sont les différences ?

Bien qu'aucune différence notable de marge brute ne distingue les résultats des jeunes agricultrices et agriculteurs, on observe des obstacles plus conséquents pour les jeunes filles, en grande partie pour l'accès aux biens et équipements : maison, foncier, mécanisation, ... Mais aussi dans l'accès aux responsabilités. Les facteurs d'explications se trouvent souvent dans l'organisation des tâches dans le couple : la charge du ménage incombe plus souvent à la femme qu'au mari. Cette répartition des tâches influence la disponibilité de la jeune agricultrice et peut la contraindre à refuser ou à décliner des postes à responsabilité au sein des organisations paysannes, par exemple. Elle influence également les activités qu'elle décide de développer. Cela est exacerbé par des « biais traditionnels », tels que le fait que, dans certaines régions, les femmes ne peuvent pas hériter de la terre, que la construction de la maison et l'achat des terres sont considérés comme étant l'affaire de l'homme. La théorie du « pot de yaourt » explique bien cela : l'homme investit plus généralement dans les dépenses structurantes du

ménage (maison, terres, ...), quand la femme investit plutôt dans les dépenses du quotidien, les biens qui se consomment. Ce qui peut amener à une situation plus précaire pour la femme, encore plus vrai lors d'un choc familial (divorce ou décès).

Les différences entre les jeunes agricultrices et agriculteurs ne se discutent pas/plus à un niveau technique ou économique, mais bien au niveau social. Les collèges agricoles mettent en place depuis plusieurs années des initiatives pour discuter des représentations sociales et des obstacles qu'elles engendrent ou intensifient pour les jeunes filles.

Ces retours qualitatifs remontés par les enquêteurs font écho à l'étude d'impact réalisé en 2025 dans le cadre du projet « Jeunes agricultrices et agriculteurs, acteurs de la transformation de l'agriculture familiale et du développement des territoires ruraux à Madagascar » (PROJA) par Holy RAHARINJANAHARY. Ces deux études confortent Fekama, et ses partenaires Fert et Fifata, dans la poursuite et le renforcement de ce dispositif de formation-insertion professionnelle agricole des jeunes, filles et fils de paysans. Elles donnent également les priorités pour les années à venir, comme l'importance de renforcer l'accompagnement post-formation en améliorant la concertation entre les organisations du groupe Fifata, plus particulièrement entre les collèges agricoles Fekama, les OPR et Cap Malagasy, mais également l'importance de maintenir une formation de qualité qui s'adapte aux réalités du terrain, pour permettre aux jeunes de développer des projets professionnels durables et résilients face aux chocs.



Fédération des collèges agricoles de Madagascar

Résidence Sociale d'Antsirabe

Antsirabe 110

Tel : +261 33 37 540 30

accueil.fekama@gmail.com

Organisation paysanne spécialisée
membre du groupe



5 rue Joseph et Marie Hackin

75116 Paris

Tel : +33 1 44 31 16 70

fert@fert.fr

www.fert.fr

Agri-agence membre d' **AGRICORD**

